

CATALOGUE FORMATION GHS

PAIE DU SECTEUR CULTUREL

PAIE DES CONTRATS COURTS

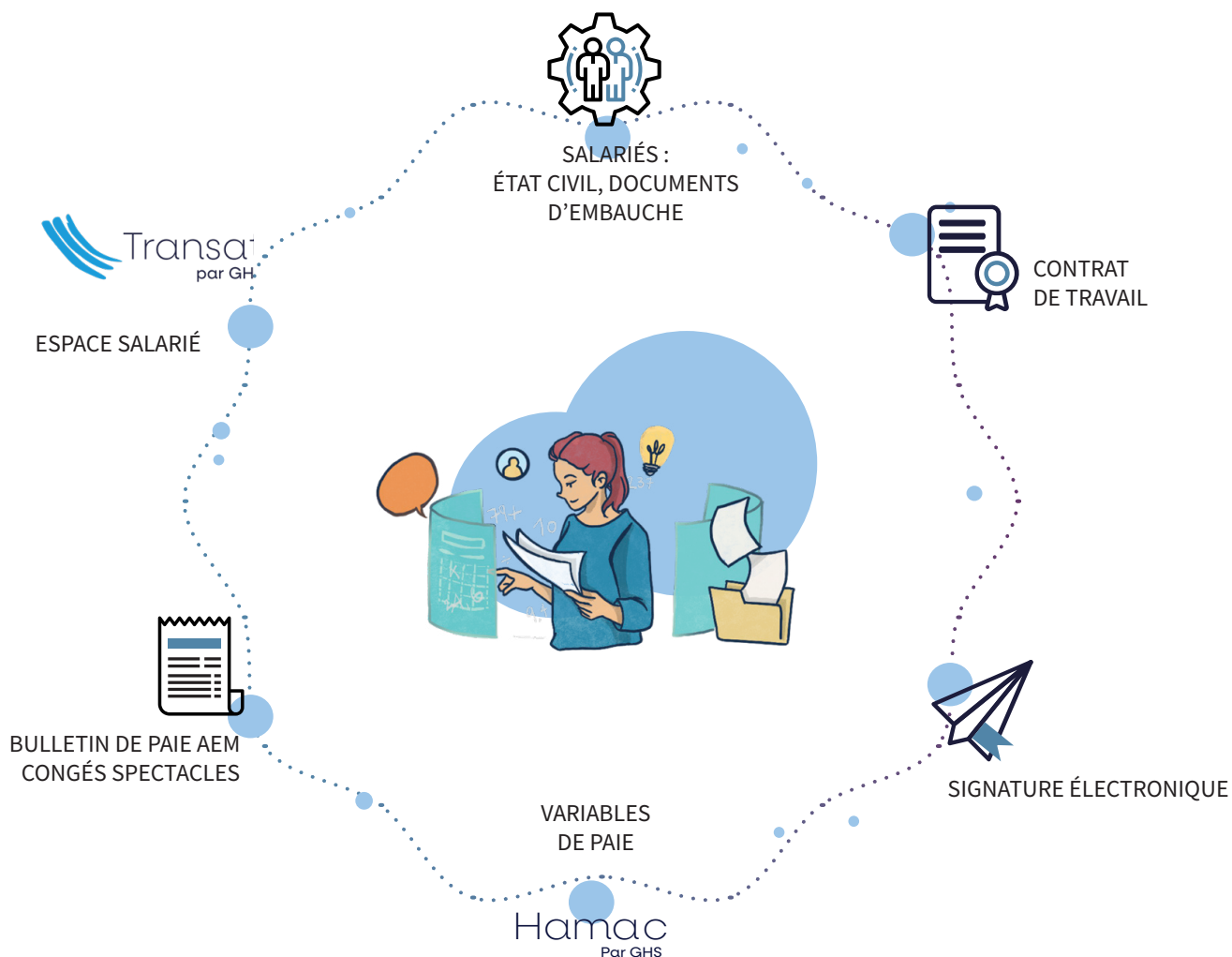
HCR, ÉVÉNEMENTIEL, SÉCURITÉ, INSTITUTS DE SONDAGE,
ORGANISMES DE FORMATION, ETC.

www.ghs.fr





**LA SOLUTION PAIE
DES ENTREPRISES DU SPECTACLE**



CONNECTIVITÉ AVEC LES PRINCIPAUX LOGICIELS DE COMPTABILITÉ,
DE GESTION DES TEMPS ET DES PLANNINGS PAR API OU FICHIERS PLATS

Reposez-vous sur GHS

01.53.34.25.25

www.ghs.fr



ÉDITORIAL

Par Emmanuel Cogos,
directeur GHS Formation

Cher client,

Notre ambition n'a pas changé pour 2025 : vous accompagner pour développer vos compétences et vous permettre de mieux travailler. Pour ce faire, notre offre évolue avec, plusieurs nouveautés.

UNE OFFRE COMPLÈTE

Nos formations se déclinent depuis plusieurs années en distanciel. Une modalité pédagogique que nous avons décidé d'étendre à des formations que nous ne proposons jusqu'à présent qu'en présentiel.

A l'inverse, certaines de nos formations n'étaient proposées qu'en distanciel. Vous étiez nombreux à regretter de ne pas pouvoir les suivre en présentiel. Cette année, ce sera le cas, notamment, pour la formation sur la DSN dont quelques sessions se déroulent dans nos locaux, à Paris.

DE NOUVELLES FORMATIONS

Depuis un an, vous pouvez faire appel à nous sur d'autres sujets que la paie : les spécificités comptables et fiscales du secteur culturel par exemple ; mais aussi ceux qui portent sur la gestion des Ressources humaines, sur la recherche de financement ou l'élaboration d'un budget prévisionnel. Nous enrichissons notre catalogue cette année avec des formations sur la gestion des congés payés en paie, les spécificités comptables dans l'audiovisuel, l'auto-vérification du paramétrage de votre logiciel ou le financement d'un projet audiovisuel.

DEUX PARCOURS DE FORMATION

Nouvelle formation depuis quelques mois : Administrateur.trice du spectacle vivant. Ce parcours de 21 jours dans l'année couvre l'ensemble des sujets couverts par les administrateurs (budget, subvention, contrat, paie, comptabilité, droit social, etc.).

La 4e session de notre parcours certifiant "Gérer la paie et les déclarations sociales des entreprises culturelles et du spectacle" débute en octobre. Eligible au titre du CPF, ce parcours de 15 jours (à raison de 2 jours par mois) a pour ambition de vous former à la gestion de la paie du secteur culturel.

Vous êtes de plus en plus nombreux à faire appel à nous pour vous accompagner dans le développement de vos compétences. Nous tenions à vous remercier pour votre confiance. Nous ferons tout, cette année encore, pour la conserver !

Bonne lecture

Emmanuel Cogos

SOMMAIRE

GHS formation en pratique	7
Notre promesse	8
Vos formateurs	9
Calendrier 2025	10
Notre offre de formation sur la paie du secteur culturel	14
1. Nos formations « métiers de la paie »	
Gérer la paie des entreprises culturelles et du spectacle	16
Administrateur-trice du spectacle vivant	17
Cycle d'actualité Administrateur.trice du spectacle vivant	18
L'embauche et les droits des intermittents	19
Le calcul de la paie	20
La paie et les spécificités des intermittents	21
Les rendez-vous de l'actualité sociale	22
Les frais professionnels	23
Gérer les congés payés en paie	24
Comprendre et contrôler la DSN	25
2. Nos formations « logiciel »	
Prise en main	26
Optimisation du logiciel	27
La comptabilité et sPAIEctacle®	28
Le traitement de texte de sPAIEctacle®	29
Auto-vérification du paramétrage	30
Droits d'auteur : comprendre les règles et l'application dans sPAIEctacle®	31
Gérer les arrêts de travail en paie et dans sPAIEctacle®	32
Prise en main (en intra)	33
Passage mono société à multi sociétés sPAIEctacle® (en intra)	34
Prise en main mono société (en intra)	35
Prise en main multi sociétés	36
Vérification et analyse de votre paramétrage (en intra)	37
La formation à la carte	38
3. Nos formations « comptabilité/gestion et ressources humaines du secteur culturel »	
Initiation à la comptabilité et à la fiscalité dans les entreprises culturelles et du spectacle	39
Les spécificités comptables dans l'audiovisuel	40
Faire un budget prévisionnel dans les entreprises culturelles et du spectacle	41
Obtenir des financements pour son projet artistique et culturel	42
Le financement privé dans la culture : mobiliser des mécènes	43
Monter le financement d'un projet audiovisuel	44

SOMMAIRE

Gérer les Ressources humaines au quotidien dans le secteur culturel	45
Recruter dans le secteur culturel : quel contrat de travail choisir et comment le formaliser?	46
Réagir face à une situation de crise : l'exemple du harcèlement moral ou sexuel au travail	47
Prendre en main la gestion juridique d'une association	48
Développer la diffusion de spectacles	49
Produire un spectacle : du budget aux contrats	50
Les contrats du spectacle	51
Les contrats de vente de spectacle	52
Respecter les obligations en matière de billetterie	53
Développer son projet artistique	54
Mobilité internationale : accueillir des artistes étrangers	55
Introduction aux enjeux environnementaux dans la culture	56
Mettre en place la facturation électronique	57
Notre offre de formation sur la paie des contrats courts	59
1. Nos formations « métiers »	
A. Les formations HCR	
Les spécificités de la paie en HCR	60
La pratique de la paie dans la branche des HCR	61
La gestion des ressources humaines dans la branche des HCR	62
La comptabilité utile à la paie	63
Savoir analyser le compte de résultat d'un restaurant	64
B. Formation Convention ECLAT, MSA et VRP	
La paie dans la branche de l'animation (ECLAT)	65
La paie agricole	66
La paie des VRP et commerciaux	67
C. Tous secteurs	
La paie des contrats courts	68
Calculer et contrôler les cotisations sociales	69
2. Nos formations « logiciel »	
Prise en main mono société	70
Prise en main multi sociétés	71
Vérification et analyse de votre paramétrage	72

QUELQUES CHIFFRES

4 900

**STRUCTURES UTILISENT
SPAIECTACLE**

41

L'ÂGE DE GHS EN 2024

40

SALARIÉS À GHS

18

**FORMATEURS INTERNES & EXTERNES QUI
ANIMENT NOS FORMATIONS**

310

**JOURNÉES DE FORMATION ORGANISÉES
EN 2024**

1000

**STAGIAIRES QUI ONT SUIVI UNE
FORMATION DANS NOS LOCAUX
OU À DISTANCE EN 2024**

300 000

UTILISATEURS DE TRANSAT

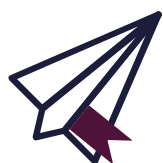
20 000

SIRET DÉCLARÉS VIA SPAIECTACLE



UN LOGICIEL EXPERT

GHS est l'éditeur de sPAIEctacle, le logiciel leader pour les paies du spectacle vivant et de l'audiovisuel et des contrats courts. Totalement indépendant, GHS gère l'intégralité du processus de création et de fabrication de sPAIEctacle : son développement, sa vente, sa distribution, sa formation, son assistance.



LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Il s'agit d'un des services proposés par GHS pour :

- Une mise en place rapide pour l'envoi de vos courriers à la signature, depuis votre logiciel, en 1 clic et sans paramétrage.
- Un suivi en temps réel de l'état d'avancement de vos signatures, informations et courriers centralisés et téléchargés dans votre logiciel.
- Plus d'impressions ou d'envois papier, de timbres, moins de préparation des envois postaux...



TRANSAT

- Plateforme d'échange personnalisé et sécurisé entre employeurs et salariés (récupération d'État civil et documents liés à l'embauche), Transat est un service accessible dans le cadre de l'utilisation du logiciel de paie, qui vous permet :
 - D'envoyer vos bulletins de paie, AEM, contrats de travail, certificats congés spectacles.
 - De simplifier les déclarations mensuelles de vos salariés.

GHS FORMATION EN PRATIQUE

1. POUR NOS FORMATIONS EN PRÉSENTIEL

- Notre adresse : 4 rue d'Enghien – 75010 Paris.
- Métro Strasbourg Saint-Denis (lignes 4, 8 et 9).
- Les horaires des formations : 10h-13h et 14h-17h ou 9h30-13h et 14h-17h30.
- Nous prenons en charge le déjeuner.
- Pour les formations logicielles : nous vous fournissons l'équipement et les accès nécessaires.
- Les supports vous sont remis au moment de la formation.

2. POUR LES FORMATIONS À DISTANCE

- 1 à 2 jours avant la formation, nous vous envoyons, par mail, le lien de connexion à distance.
- Le jour de la formation, vous cliquez sur le lien et le formateur vous accueille... à distance.

3. VOUS SOUHAITEZ FAIRE UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

- Nous vous envoyons, sur demande, un devis comprenant le titre de la formation, la date, votre nom et prénom.
- Vous téléchargez sur notre site Internet, le programme de la formation qui vous intéresse
- Vous envoyez ces éléments à votre Opco.
- Si votre inscription est conditionnée par cette prise en charge, envoyez-nous le bulletin d'inscription et le devis après la réponse (positive) de l'Opco.

4. LES INTRAS/FORMATIONS SUR-MESURE

Vous souhaitez organiser une formation pour votre structure ? C'est une solution avantageuse dès lors que :

- Vous souhaitez une formation adaptée à vos attentes, vos besoins ;
- Vous êtes au moins 2 stagiaires de la même structure ; le coût est forfaitaire, à la journée, et non par stagiaire.

Nous choisissons ensemble une date ainsi que le programme.

Vous avez alors 2 options :

- Un programme de formation proposé sur notre site internet vous intéresse : nous pouvons l'adapter aux spécificités de votre structure.
- Aucun programme ne répond à votre besoin. Il vous faut du sur-mesure : nous créons un itinéraire pédagogique adapté à vos besoins dès lors que la formation concerne le secteur culturel ou la paie des contrats courts.

5. ACCUEIL DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute demande, merci de contacter notre référent handicap :

Corinne Lebray

Courriel : clebray@ghs.fr

Tél. : 01 53 34 25 25

6. NOUS CONTACTER

Par mail : formation@ghs.fr

Par téléphone : 01 53 34 25 25

Retrouvez toutes nos formations sur notre site Internet www.ghs.fr

NOTRE PROMESSE

L'ÉDITEUR DE SPAIECTACLE ET DE LA PAIE

GHS, est d'abord l'éditeur des logiciels sPAIEctacle et La Paie.

Près de 5 000 structures utilisent aujourd'hui notre logiciel de paie pour réaliser la paie de leurs intermittents et de leurs permanents. Nos clients bénéficient également d'autres services, comme Transat, notre plateforme d'échange personnalisé et sécurisé entre employeurs et salariés ; la signature électronique, les notes de droits d'auteurs.

GHS c'est aussi un organisme de formation qui accompagne tous les acteurs du secteur culturel dans le développement de leurs compétences sur la gestion de la paie.



FORMATIONS LOGICIEL ET FORMATIONS MÉTIER

Depuis plus de 30 ans, nous vous accompagnons tant sur une meilleure maîtrise et utilisation de sPAIEctacle que sur les évolutions réglementaires qui touchent nos secteurs d'activité. Nous vous proposons chaque année de nouvelles formations ainsi que des adaptations à celles qui figurent déjà dans le catalogue.

L'approche est toujours la même : opérationnelle, concrète et donnant du sens à votre pratique de la paie.



INTER ET INTRA

Ces 2 formats sont complémentaires.

Avec les formations en inter, vous échangez sur votre pratique avec d'autres stagiaires venant de structures diverses et vous bénéficiez aussi de leurs interrogations.

Avec l'intra, vous pouvez nous demander d'adapter un programme existant à vos besoins, vos attentes. Nous choisirons également ensemble une date qui vous convienne. Le coût est forfaitaire (à la journée) que vous soyez 1 ou plusieurs de la même structure.



PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL

Nous continuons, depuis 2020, à vous proposer la quasi-totalité de nos formations en distanciel ; permettant ainsi à ceux qui ne pourraient se déplacer de bénéficier de nos services. Nous avons aussi fait le choix de conserver et d'étendre même nos formations en présentiel.



FORMAT COURT ET PARCOURS CERTIFIANT

Depuis 2022, nous avons étoffé notre offre et vous proposons un parcours certifiant éligible au titre du CPF : "Gérer la paie et les déclarations sociales des entreprises culturelles et du spectacle". est un parcours de 15 jours, à raison de 2 jours par mois. Et aussi, depuis 2024, un parcours de 21 jours sur le métier d'Administrateur.trice du spectacle vivant.

VOS FORMATEURS



CORINNE LEBRAY

Formation universitaire

(Mathématiques et IUFM),
enseignante au sein
de l'éducation nationale

2000 : rejoint GHS au sein
du service Commercial
et prend en charge la
responsabilité administrative
de l'entreprise

2008 : intègre le service
Formation GHS



LEILA BORLAI

Formation universitaire

Sorbonne : Maîtrise danse
et musicologie

10 ans d'expérience sur
des postes artistiques puis
administratifs :
chargée de diffusion, attachée
de production pour le compte
de théâtres et de festivals

2002 : intègre le service
Maintenance de sPAIEctacle

2009 : intègre l'équipe Formation
GHS



MARIE CHABREDIER

Formation universitaire

Administration des Institutions
Culturelles

5 ans d'expérience
en tant qu'administratrice de
compagnies de spectacle vivant

2018 : intègre GHS au sein
du service Maintenance

2020 : rejoint l'équipe formation
GHS

2022 : Responsable
pédagogique Formation GHS



SOPHIE PERROT

Formation universitaire

Comptabilité niveau 4

20 ans d'expérience sur des
postes de comptables et paies

2016 : intègre GHS au sein
du service Maintenance
de sPAIEctacle

2020 : intègre l'équipe
formation GHS



JÉRÔME GUYON

Formation universitaire

Conception de projets culturels

Expérience approfondie
du terrain culturel au sein d'un
réseau de salles de spectacle
et manager d'artistes

1999 à 2005 : responsable
du service Maintenance de GHS

2005 : crée sa propre activité
de conseil et accompagnement
en traitement de la paie



NADIA LOUIZ

Formation universitaire

Maîtrise d'administration
économique et sociale
à l'université Paris X (Nanterre)

16 ans sur des postes de
paie
et gestion administrative
du personnel.

2016 : intègre GHS au sein
du service maintenance

2022 : rejoint l'équipe Formation
GHS



CÉCILE BRONNER

Formation universitaire

Gestion des Entreprises
et des Administrations

10 ans d'expertise « terrain »
comme administratrice
de compagnies de théâtre

2004 : rejoint GHS au sein des
services Maintenance
et Formation

2025

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

1. NOS FORMATIONS MÉTIERS DE LA PAIE

Gérer la paie des entreprises culturelles				
Le calcul de la paie	29 & 30 janv.		24 & 25 mars	
Gérer la maladie, les arrêts de travail en paie		4 février		
Les congés payés en paie			10 & 11 mars	11 avril
Calculer/contrôler le calcul des charges sociales			20 & 21 mars	
Embauche et droits des intermittents		5 & 6 février		17 & 18 avr.
La paie et les spécificités des intermittents	23 & 24 janv.	10 & 11 fév.	20 & 21 mars	
Les rendez-vous de l'actualité sociale	9 janv.			
Les frais professionnels			21 mars	

2. NOS FORMATIONS « LOGICIEL »

Prise en main de sPAIEctacle	13 & 14 janv. 16 & 17 janv. 23 & 24 janv.	10 & 11 fév. 17 & 18 fév.	10 & 11 mars 13 & 14 mars 17 & 18 mars	14 & 15 avr. 17 & 18 avr.
Optimisation du logiciel			3 & 4 mars	
Auto-vérification du paramétrage		6 février	24 mars	
Comprendre et contrôler la DSN		10 & 11 fév.		7 au 10 avr.
La comptabilité et sPAIEctacle				
Le traitement de texte de sPAIEctacle			28 mars	
Droits d'auteur : comprendre les règles	20 janvier			

3. NOS FORMATIONS COMPTABILITÉ/GESTION ET RESSOURCES HUMAINES DU SPECTACLE VIVANT

Initiation à la comptabilité et à la fiscalité dans les entreprises culturelles			10 au 13 mars	
Faire un budget prévisionnel dans les entreprises culturelles		5 au 7 février		
Les spécificités comptables dans l'audiovisuel			18 mars	
Gérer les Ressources humaines au quotidien dans le spectacle vivant et l'audiovisuel			13 mars	
Recruter dans le SV et l'audiovisuel: quel contrat de travail choisir ? comment le formaliser ?				
Réagir face à une situation de crise : l'exemple du harcèlement moral ou sexuel au travail		11 février		

CALENDRIER 2025

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
					15 & 16 oct.	24 & 25 nov.	11 & 12 déc.
27 & 28 mai					6 & 7 oct.		4 & 5 déc.
26 mai		7 juillet			22 oct.		8 décembre
	6 juin			19 septembre		17 & 18 nov.	
	19 & 20 juin				9 & 10 oct.		
14 & 15 mai		2 & 3 juillet		17 & 18 sept.		17 & 18 nov.	17 & 18 déc.
22 & 23 mai	16 & 17 juin	10 & 11 juillet		18 & 19 sept.	23 & 24 oct.		15 & 16 déc.
							18 décembre
		11 juillet			17 octobre		
15 & 16 mai	12 & 13 juin 19 & 20 juin	7 & 8 juillet 10 & 11 juillet		15 & 16 sept. 22 & 23 sept.	9 & 10 oct. 20 & 21 oct.	20 & 21 nov. 24 & 25 nov.	8 & 9 déc. 11 & 12 déc. 15 & 16 déc.
12 & 13 mai	26 & 27 juin			8 & 9 sept.	9 & 10 oct.		15 & 16 déc.
	16 juin			22 septembre		21 novembre	
	10 au 13 juin			11 & 12 sept.		17 au 20 nov.	
	13 juin				16 octobre		
	16 juin			22 septembre			12 décembre
22 mai				15 septembre		7 novembre	
T ET DE L'AUDIOVISUEL							
	16 & 17 juin					26 & 27 nov.	
20 au 22 mai					14 au 16 oct.		
				23 septembre			
		4 juillet			16 octobre		
22 mai							
						18 novembre	

2025

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

4. NOS AUTRES FORMATIONS SUR LE SPECTACLE VIVANT ET L'AUDIOVISUEL

Administrateur.trice du spectacle vivant				
Cycle d'actualité Administrateur.trice du SV				
Produire un spectacle : du budget aux contrats			20 & 21 mars	
Les contrats du spectacle	27 & 28 janv.			
Développer son projet artistique	20 & 21 janv.			
Développer la diffusion de spectacles			11 au 14 mars	
Obtenir des financements pour son projet artistique et culturel		12 & 13 fév.		
Le financement privé dans la culture : le mécénat				
Monter le financement d'un projet audiovisuel				8 au 10 avr.
Mobilité internationale				
Gérer et sécuriser votre association culturelle				
Les contrats de vente de spectacle				
Respecter les obligations en matière de billetterie				
Les enjeux environnementaux dans la culture			12 mars	
Mettre en place la facturation électronique				

CALENDRIER 2025

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
				24 au 26 sept.	13 & 14 oct.	17 & 18 nov.	
					28 octobre		10 décembre
	5 & 6 juin					20 & 21 nov.	
					9 & 10 oct.		
					13 au 17 oct.		
						13 & 14 nov.	
		7 & 8 juillet					11 & 12 déc.
	10 & 11 juin				2 & 3 oct.		4 & 5 déc.
				29 & 30 sept.			
	12 & 13 juin					27 novembre	
					13 octobre		
21 et 22 mai						3 & 4 nov.	
15 et 16 mai						19 novembre	
					8 octobre		
					10 octobre	19 novembre	12 décembre

NOTRE OFFRE DE FORMATION SUR LA PAIE DU SECTEUR CULTUREL

1. NOS FORMATIONS « MÉTIERS DE LA PAIE »

Gérer la paie des entreprises culturelles et du spectacle
Embauche et droits des intermittents
Le calcul de la paie
La paie et les spécificités des intermittents
Les rendez-vous de l'actualité sociale
Les frais professionnels
La maladie (et les accidents du travail, la maternité, etc.) en paie
Les congés payés en paie
Comprendre et contrôler la DSN

2. NOS FORMATIONS « LOGICIEL »

Prise en main de sPAIEctacle
Optimisation du logiciel
La comptabilité et sPAIEctacle
Le traitement de texte de sPAIEctacle
Droits d'auteur : comprendre les règles et l'application dans sPAIEctacle
Auto-vérification du paramétrage
Passage de mono société à multi sociétés sur sPAIEctacle (en intra)
Prise en main mono société (en intra)
Prise en main multi sociétés (en intra)
Vérification et analyse de votre paramétrage (en intra)
A la carte (en intra)

NOTRE OFFRE DE FORMATION SUR LA PAIE DU SECTEUR CULTUREL

3. NOS FORMATIONS « COMPTABILITÉ/GESTION ET RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

- Initiation à la comptabilité et à la fiscalité dans les entreprises culturelles
- Les spécificités comptables dans l'audiovisuel
- Faire un budget prévisionnel et un business plan dans les entreprises culturelles
- Gérer les Ressources humaines au quotidien dans le secteur culturel
- Recruter dans le spectacle vivant et l'audiovisuel : quel contrat de travail choisir et comment le formaliser ?
- Réagir face à une situation de crise : l'exemple du harcèlement moral ou sexuel au travail

4. NOS AUTRES FORMATIONS « SECTEUR CULTUREL »

- Produire un spectacle : du budget aux contrats
- Prendre en main la gestion juridique d'une association
- Obtenir des financements pour son projet artistique et culturel
- Monter le financement d'un projet audiovisuel
- Mobilité internationale : accueillir des artistes étrangers
- Développer la diffusion de spectacles
- Les contrats du spectacle
- Développer son projet artistique
- Parcours Administrateur.trice du spectacle vivant
- Cycle d'actualité Administrateur.trice du spectacle vivant



GÉRER LA PAIE ET LES DÉCLARATIONS SOCIALES DES ENTREPRISES CULTURELLES ET DU SPECTACLE

*Parcours certifiant éligible au titre du CPF - Parcours numéro RS5943
(en date du 25 mars 2022)*

Durée

15 jours en présentiel (90 h)
du 15 octobre 2025
au 16 juin 2026

Tarif

4 500 € HT (soit 5 400 € TTC)

Intervenants

Jérôme Guyon
Marie Chabredier
Corinne Lebray
Cécile Bronner
Drissia Landragin

Dates

15 et 16 octobre 2025
24 et 25 novembre 2025
11 et 12 décembre 2025
3 et 4 février 2026
18, 19 et 20 mars 2026
20 et 21 mai 2026
15 et 16 juin 2026

Effectif

8-10 participants

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément

11753874875

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous débutez dans la paie et souhaitez maîtriser les spécificités de la paie des entreprises culturelles et du spectacle ?
- ✓ Vos connaissances en paie ne concernent pas le monde des entreprises culturelles et du spectacle ?
- ✓ Un parcours certifiant de 15 jours pour faire de vous un spécialiste de la paie des entreprises culturelles et du spectacle

OBJECTIFS

- ✓ Permettre à un gestionnaire de paie d'acquérir toutes les compétences nécessaires pour sécuriser le processus de paie dans son ensemble

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Parcours alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques. Mise en pratique au travers d'exercices et d'échanges.

PRÉREQUIS

- ✓ Avoir une expérience d'un an minimum de la paie et des déclarations sociales, tous secteurs confondus. Etude du projet du participant.

PUBLIC

- ✓ Gestionnaire paie
- ✓ RH ou toutes personnes en charge de la paie et des déclarations sociales dans le secteur du spectacle et de la culture

PLAN DE FORMATION

Journée 1

Le monde du spectacle, cadre juridique

Journée 2

Les contrats de travail ; les permanents

Journée 3

Les intermittents ; les organismes sociaux

Journée 4

Les éléments de rémunération

Journée 5

La rémunération des permanents ; les fins de contrat

Journée 6

Ce qui est soumis, ce qui ne l'est pas

Journée 7

Géographie d'un bulletin de paie

Journée 8

Bulletin de paie : les bases particulières

Journée 9

La préparation de la paie

Journée 10

Les événements de la paie

Journée 11

Exercices de mises en application

Journée 12

La DSN et autres déclarations

Journée 13

Techniques de pointage ; comptabilité de la paie

Journée 14

Application dans un logiciel de paie

Journée 15

Veille sociale et juridique ; 1e partie de l'examen

Pour le programme détaillé : formation@ghs.fr
ou par téléphone : 01 53 34 25 25

MOYENS D'ÉVALUATION

→ Examen de fin de parcours

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



ADMINISTRATEUR-TRICE DU SPECTACLE VIVANT

NOUVEAU

VOUS AVEZ BESOIN DE CETTE FORMATION SI VOUS SOUHAITEZ :

- ✓ Développer vos compétences en matière juridiques et administratives
- ✓ Être en mesure de piloter la gestion budgétaire, financière et comptable d'une entreprise du spectacle vivant
- ✓ Assurer la gestion sociale d'une entreprise culturelle

Durée

21 jours en présentiel (144 h)
du 24 septembre 2025
au 19 juin 2026

Tarif

5 600 € HT (soit 6 720 € TTC)

Intervenants

Anne Souty
François Jonquet
Cécile Bronner
Fanny Schweich
Marie Chabredier
Laura Bocaert
Anaïs Lukacs
Eric Hainaut

Dates

24, 25 et 26 septembre 2025
13 et 14 octobre 2025
17 et 18 novembre 2025
14, 15 et 16 janvier 2026
5 et 6 février 2026
16 et 17 mars 2026
8, 9 et 10 avril 2026
18 et 19 mai 2026
18 et 19 juin 2026

Effectif

8-10 participants

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30
soit une durée de 7 h/jour

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Fournir une vue d'ensemble des dimensions juridiques, fiscales, sociales, budgétaires, comptables, nécessaires pour une gestion optimale des structures du spectacle vivant.

SECTEURS CONCERNÉS

- ✓ Théâtre, danse, musique, cirque, comédie, opéra, arts de la rue, arts de la marionnettes, arts du spectacle pluridisciplinaires, performances expérimentales
- ✓ Tant du point de vue des lieux que des compagnies ou des organisateurs d'événements culturels

PRÉREQUIS

- ✓ Niveau d'étude BAC + 3 ou une expérience dans le secteur culturel est recommandée

PUBLIC

- ✓ Toute personne impliquée dans la gestion/administration de structures culturelles, incluant les salles de spectacles, festivals, et compagnies de spectacle vivant.
- ✓ Toute personne évoluant dans le secteur culturel et aspirant à devenir administrateur.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques/exercices.

PLAN DE FORMATION

Module administratif et juridique

Journée 1

Sécuriser le cadre juridique de l'entreprise

Journées 2 et 3

Élaborer les contrats spécifiques du spectacle vivant

Journée 4

Réaliser les déclarations des droits d'auteurs

Journée 5

Respecter les obligations en matière de billetterie

Module budgétaire, financier et comptable

Journées 6 et 7

Mettre en œuvre la comptabilité et la fiscalité dans les entreprises culturelles

Journées 8, 9 et 10

Construire des outils de suivi budgétaire pour son entreprise culturelle

Journées 11, 12, 13 et 14

Trouver des financements pour son projet artistique et culturel

Module gestion sociale

Journées 15, 16 et 17

Appliquer la législation sociale d'une entreprise culturelle

Journée 18

Gérer les ressources humaines dans le spectacle vivant

Journée 19

Mobilité internationale : accueillir des artistes étrangers

Journées 20 et 21

Établir la paie et les spécificités des intermittents du spectacle

Pour le programme détaillé :
- par mail : formation@ghs.fr
- téléphone : 01 53 34 25 25

MOYENS D'ÉVALUATION

→ QCM de fin de parcours

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



PARCOURS DE FORMATION

Durée

12 jours en présentiel (78 h)
du 3 novembre 2025
au 9 juin 2026

Tarif

3 600 € HT (soit 4 320 € TTC)

Intervenants

Cécile Bronner
Marie Chabredier
Dimitri Niepceron

Dates

3, 4 et 5 novembre 2025
19 et 20 janvier 2026
10 février 2026
9 et 10 mars 2026
2 et 3 avril 2026
8 et 9 juin 2026

Effectif

8-10 participants

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30
et 10h à 13h - 14h à 17h

N° d'agrément

11753874875

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

GÉRER LA PAIE DES SALARIÉS PERMANENTS DE L'EMBAUCHE À LA FIN DE CONTRAT

VOUS AVEZ BESOIN DE CETTE FORMATION SI VOUS SOUHAITEZ :

- ✓ Réaliser la paie des permanents
- ✓ Maîtriser l'ensemble des aspects conduisant à la réalisation de la paie des permanents
- ✓ Comprendre la gestion en paie des congés, des arrêts de travail, de la durée du travail et aussi le solde de tout compte, le calcul des charges sociales.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser la paie des permanents.
- ✓ Appréhender les fondamentaux pour la réalisation d'une paie juste et l'apprentissage d'un métier technique et complexe.

PUBLIC

- ✓ Toute personne débutant dans la paie ou ayant une expérience de 1 à 3 ans et souhaitant asseoir ses connaissances du métier de gestionnaire de paie et plus particulièrement dans la paie des permanents.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Alternance de cours théoriques et d'exercices interactifs. Les cours théoriques fournissent une base solide sur des concepts clés, suivis d'exercices pratiques pour appliquer ces connaissances dans des situations réelles ou simulées..

PRÉREQUIS

- ✓ Etre utilisateur de sPAIEctacle

PLAN DE FORMATION

Journée 1

- ✓ **Gérer les Ressources humaines des permanents**
 - Comprendre et maîtriser les notions fondamentales de la gestion des ressources humaines des permanents.

Journée 2

- ✓ **Les fondamentaux de la paie**
 - Comprendre les notions fondamentales de la paie par l'apprentissage du contenu d'un bulletin de paie

Journée 3

- ✓ **La durée du travail**
 - Comprendre et maîtriser la gestion des temps des salariés avant son intégration en paie

Journée 4

- ✓ **Gérer les arrêts de travail en paie**
 - Maîtriser les déclarations et la saisie de paie de maladie selon le Code du Travail et les différentes conventions collectives.

Journée 5

- ✓ **Gérer les congés payés en paie**
 - Maîtriser l'acquisition et la pose de congés ; calculer la valorisation des congés payés.

Journée 6

- ✓ **Le solde de tout compte**
 - Comprendre et maîtriser les notions fondamentales du solde de tout compte

Journées 7 et 8

- ✓ **Le calcul des charges sociales**
 - Savoir calculer et vérifier le calcul des charges sociales en paie ; identifier l'ensemble des cotisations sociales ; Examiner les exonérations et réductions de charges.

Journées 9 et 10

- ✓ **Comprendre et contrôler la DSN**
 - Savoir maîtriser ce mode déclaratif ; savoir assurer le suivi d'une DSN.

Journées 11 et 12

- ✓ **Exercices d'application dans sPAIEctacle**
 - Mettre en application dans un logiciel de paie tous les éléments vus dans les précédentes journées de formation.

Pour recevoir le programme détaillé :

- par mail : formation@ghs.fr
- téléphone : 01 53 34 25 25

MOYENS D'ÉVALUATION

- QCM de fin de formation
- Cas pratiques
- Exercices sur logiciel (sPAIEctacle)

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



CYCLE D'ACTUALITÉ ADMINISTRATEUR-TRICE DU SPECTACLE VIVANT

NOUVEAU

OBJECTIFS

- ✓ être à jour des dernières évolutions réglementaires, des évolutions économiques du secteur
- ✓ échanger avec ses pairs sur les bonnes pratiques, le métier d'Administrateur.trice dans le spectacle vivant
- ✓ conforter ses compétences ; se constituer un réseau professionnel

SECTEURS CONCERNÉS

- ✓ Théâtre, danse, musique, cirque, comédie, opéra, arts de la rue, arts de la marionnettes, arts du spectacle pluridisciplinaires
- ✓ Tant du point de vue des lieux que des compagnies ou des organisateurs d'événements culturels

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PUBLIC

- ✓ Toute personne impliquée dans la gestion/administration de structures culturelles, incluant les salles de spectacles, festivals, et compagnies de spectacle vivant.
- ✓ Toute personne évoluant dans le secteur culturel et aspirant à devenir administrateur.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports réglementaires/techniques, exercices, échanges, cas pratiques.

PLAN DE FORMATION

Journée 1 (28 octobre 2025)

Actualité juridique et sociale

Objectifs :

- décrypter les nouveautés et changements intervenus en 2025 sur les matières juridiques et sociales (textes de loi, décisions de jurisprudence, négociations de branche, etc.)
- identifier la portée et l'implication de ces évolutions dans le secteur du spectacle vivant
- échanger entre pairs sur l'application ou l'impact de ces évolutions au sein de sa structure

Programme : en fonction de l'actualité sociale et juridique

Journée 2 (10 décembre 2025)

Matin : intégrer les problématiques environnementales dans le spectacle vivant

Objectifs :

- comprendre les causes et conséquences du changement climatique
- s'approprier les enjeux de la transition écologique dans le secteur de la Culture

Programme : la Fresque de la Culture

Après-midi : l'évolution du métier d'administrateur.trice : défis et bonnes pratiques

Objectifs :

- partager les expériences et identifier des solutions concrètes pour relever les défis du quotidien.
- réfléchir aux mutations du métier et anticiper les compétences et stratégies nécessaires pour s'y adapter.
- renforcer les bonnes pratiques pour préserver l'équilibre personnel et professionnel face aux risques psychosociaux.

Journée 3 (12 février 2026)

Piloter son budget dans le spectacle vivant : actualités et nouveaux financements

Les journées du 12 février et 22 mai 2026 sont pensées comme un parcours pour :

- jour 1 : actualité budgétaire et nouvelles dynamiques de financement dans la culture.
- Travail intersession : mettre en application les apprentissages et construire des outils concrets adaptés à votre réalité professionnelle.
- jour 2 : analyser les avancées, partager les retours d'expérience et approfondir les pratiques pour un pilotage financier efficace et adapté aux enjeux du secteur.

Objectifs :

- À l'issue de ces deux journées, vous serez en mesure :
- d'analyser l'actualité économique et budgétaire du secteur, en identifiant les nouvelles opportunités et contraintes liées aux financements publics et privés.
- d'explorer les tendances et réflexions actuelles sur les modèles économiques pérennes adaptés au spectacle vivant.
- maîtriser des outils pratiques pour optimiser le pilotage financier de leurs projets et structures.

Journée 4 (22 mai 2026)

Expérimenter et ajuster le pilotage financier : pratiques et retours d'expériences

- analyse des avancées et difficultés rencontrées
- outils et méthodes pour piloter efficacement son budget
- partage d'expériences et solutions collectives

Pour recevoir le programme détaillé :

- par mail : formation@ghs.fr
- téléphone : 01 53 34 25 25

MOYENS D'ÉVALUATION

- QCM, exercices, cas pratiques.

Durée

4 jours en présentiel (28 h)
du 28 octobre 2025
au 22 mai 2026

Tarif

1 960 € HT (soit 2 352 € TTC)

Intervenants

Anne Souty
Fanny Schweich
Marguerite Courtel

Dates

28 octobre 2025
10 décembre 2025
12 février 2026
22 mai 2026

Effectif

8-10 participants

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30
soit une durée de 7 h/jour

N° d'agrément

11753874875

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



L'EMBAUCHE ET LES DROITS DES INTERMITTENTS

Règles applicables aux employeurs et protection sociale des intermittents du spectacle

Durée

2 jours (12 heures)

Tarif

780 € HT

Effectif

8-10 participants

Intervenant

Fanny Schweich

Jérôme Guyon

Dates

5 & 6 février 2025 @ DISTANCE

17 & 18 avril @ DISTANCE

14 & 15 mai @ DISTANCE

2 & 3 juillet @ GHS

17 & 18 septembre @ GHS

17 & 18 novembre @ DISTANCE

17 & 18 décembre @ GHS

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous faites les contrats des intermittents ou vous préparez leurs paies.
- ✓ Vous souhaitez être rassuré sur votre pratique ou tout simplement comprendre "comment cela marche".
- ✓ Un programme de 2 jours pour se repérer dans toutes les spécificités de l'embauche et des droits des intermittents.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les règles d'embauche, la notion de CDD d'usage, le traitement du numéro d'objet
- ✓ Faire le point sur les différents types de rémunérations
- ✓ Être en mesure d'établir les contrats de travail, d'identifier tous les documents et de connaître ce régime spécifique
- ✓ Connaître les conditions d'ouverture aux droits : annexes 8 et 10, Congés Spectacles, formation continue...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices

PUBLIC

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie
- ✓ Toute personne ayant en charge de l'administration d'un établissement du spectacle

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PLAN DE FORMATION

- ✓ L'environnement légal des entreprises du spectacle et de l'audiovisuel
- ✓ Les conventions collectives
 - Les différents textes dans le spectacle
 - Extension du champ d'application
 - Les professions et le régime de l'intermittence
- ✓ Les obligations à l'embauche
 - Les différents types de salariés : artistes et techniciens
 - Les différents types de contrats (CDD, CDI, CDD d'usage)
 - Les conditions d'embauche
 - La durée de travail
 - La DPAE et la médecine du travail
- ✓ Différents modes de rémunérations
 - Le cachet
 - Les services de répétition
 - Les journées et heures de travail
- ✓ Les frais professionnels
 - Les obligations de l'employeur : indemnités et remboursement
 - Les professions ouvrant droit à abattement pour frais professionnels
 - L'abattement pour frais professionnels du point de vue contractuel
- ✓ Les conditions de travail des intermittents et l'ouverture des droits
 - Chômage : fonctionnement de l'Unedic, champs d'application des annexes 8 et 10, les heures prises en compte pour l'ouverture des droits, les heures de formation données et reçues, ouvertures aux droits, réadmission et allocation transitoire, AEM et DSM
 - Congés Spectacles
- ✓ Balayage des autres droits sociaux
 - Sécurité sociale, maladie, maternité, accident du travail
 - Formation professionnelle
 - Retraite

MOYENS D'ÉVALUATION

→ Quizz, QCM

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

→ Remise d'un support écrit
→ GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
→ Évaluation par QCM



LE CALCUL DE LA PAIE

Les mécanismes de la paie des entreprises du spectacle et de l'audiovisuel.

Durée

2 jours en présentiel (12 h)

Tarif

780 € HT

Effectif

8-10 participants

Intervenant

Corinne Lebray
Cécile Bronner

Dates

29 & 30 janvier 2025
24 & 25 mars
22 & 23 mai
6 & 7 octobre
4 & 5 décembre

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6h/jour

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous faites la paie et vous souhaitez vérifier le détail des calculs que vous obtenez.
- ✓ Quelles sont les caisses et les retenues qui vous concernent ?
- ✓ Que devez-vous payer ? A qui ? Comment "ça se calcule" ?
- ✓ Comment fonctionnent les plafonds ? Pourquoi des abattements ?
- ✓ Deux jours pour comprendre et savoir calculer une paie.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les mécanismes du bulletin de paie avec les spécificités du spectacle
- ✓ Approfondir les connaissances et la pratique du calcul d'une base de salaire
- ✓ Comprendre les plafonds, les tranches, les régularisations
- ✓ Organiser la chaîne des obligations liées à la paie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices

PRÉREQUIS

- ✓ Pratique de la paie

PUBLIC

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie
- ✓ Chargé de préparer, de réaliser ou de contrôler les paies, les déclarations, les états de fin d'année

MOYENS D'ÉVALUATION

- ✓ Exercices, cas pratiques
- ✓ Evaluation à chaud

PLAN DE FORMATION

Le contenu d'un bulletin de paie

- ✓ Les informations légales
- ✓ Les dates et les périodes
- ✓ La "géographie" d'un bulletin
- ✓ La mécanique du bulletin

Les éléments constitutifs de la rémunération

- ✓ Le salaire de base
- ✓ Les rémunérations accessoires soumises et non soumises

La rémunération des intermittents et le bulletin de paie

- ✓ Les cachets
- ✓ Les services de répétition
- ✓ Les heures

Les effectifs

- ✓ Salariés inclus et exclus, présents et équivalents
- ✓ Nouvelles modalités de calcul

La déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels

- ✓ Les professions y ouvrant droit

- ✓ Conséquences de l'application de l'abattement

Les bases de cotisations

- ✓ Les différents bruts
- ✓ Conditions d'applications des plafonds et les tranches
- ✓ Salariés à temps partiel
- ✓ Les bases particulières
- ✓ Régularisation de plafonds

Exercices pratiques : calcul de base des cotisations

- ✓ Calcul de base, de tranche
- ✓ Corrections et commentaires

Les retenues

- ✓ Définition
- ✓ Caisse par caisse

Les déclarations de cotisations

- ✓ Périodicités
- ✓ DSN
- ✓ Règlements des cotisations

Les contrôles

- ✓ Urssaf
- ✓ Inspection du travail et autres organismes

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



LA PAIE ET LES SPÉCIFICITÉS DES INTERMITTENTS

Les mécanismes de la paie des entreprises du spectacle et de l'audiovisuel et les règles applicables aux intermittents.

Durée

2 jours (12 heures)

Tarif

780 € HT

Intervenants

Odile Falce

Jérôme Guyon

Dates

23 & 24 janvier 2025 @ GHS

10 & 11 février @ DISTANCE

20 & 21 mars @ DISTANCE

27 & 28 mai @ GHS

16 & 17 juin @ DISTANCE

10 & 11 juillet @ DISTANCE

18 & 19 septembre @ DISTANCE

23 & 24 octobre @ GHS

15 & 16 décembre @ DISTANCE

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6h/jour

Effectif

8-10 participants

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous faites les contrats des intermittents ou vous préparez leurs paies ?
- ✓ Vous souhaitez être rassuré sur votre pratique ou avoir des réponses aux questions que vous vous posez : Que devez-vous payer ? A qui ? Comment « ça se calcule » ?
- ✓ Comment fonctionnent les plafonds ? Pourquoi des abattements ?

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les mécanismes du bulletin de paie avec les spécificités du spectacle
- ✓ Comprendre les règles d'embauche des intermittents, la notion de CDD d'Usage

PRÉREQUIS

- ✓ Maîtriser les bases de la paie

PUBLIC

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices

PLAN DE FORMATION

Jour 1

- ✓ Les entreprises du monde du spectacle
 - Le spectacle vivant, l'audiovisuel, les prestataires techniques
- ✓ Les conventions collectives du secteur
 - A quoi sert une convention, les neuf conventions applicables, les conséquences de l'application
- ✓ Qui sont les intermittents ?
 - Les types de contrats et le CDDU, les artistes, les techniciens, les listes de professions
- ✓ Les obligations de l'employeur
 - La DPAE, le contrat de travail, les différents organismes sociaux, les droits spécifiques, les numéros d'objet
- ✓ Les rémunérations, les cachets
 - Salaire de base, les primes, la durée du travail, les heures supplémentaires
- ✓ L'abattement
 - Les professions concernées, les bonnes pratiques en paie
- ✓ Le plafond et les tranches
 - Détermination et conditions d'application

Jour 2

- ✓ Les autres bases de cotisations
 - Les bases particulières
- ✓ Frais professionnels
 - Ce qui est soumis et ce qui ne l'est pas
- ✓ Les différents nets
 - Le prélèvement à la source
- ✓ Les documents à remettre aux salariés
 - AEM, certificat congés spectacles ...
- ✓ Les Déclarations
 - La DSN, les autres déclarations, périodicité et modes de règlement
- ✓ Exercices pratiques
 - Recherche de bases de cotisations pour les différents types de salariés

MOYENS D'ÉVALUATION

- Cas pratiques, exercices
- Évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



FORMATION LÉGISLATION SOCIALE

Durée

1 matinée (3h et 30 mn)

Tarif

210 € HT

Intervenants

Odile Falce
Drissia Landragin

Dates

18 décembre 2025 @DISTANCE
8 janvier 2026 @DISTANCE

Horaires

9h30 à 13 h

N° d'agrément

11753874875

LES RENDEZ-VOUS DE L'ACTUALITÉ SOCIALE

Évolutions législatives et synthèses des nouvelles réglementations

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Le temps vous manque pour suivre de près l'actualité sociale.
- ✓ Vous ne pouvez lire le journal officiel tous les matins.
- ✓ Une demi-journée pour faire le point sur les nombreuses évolutions législatives.
- ✓ Connaître l'essentiel, retenir le nécessaire pour gagner en temps et efficacité.

OBJECTIFS

- ✓ Faire le point, intégrer les dernières mesures, confronter les pratiques
- ✓ Évaluer les conséquences en matière de salaire
- ✓ Faire évoluer ses connaissances en droit du travail et en droit de la sécurité sociale

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PUBLIC

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie
- ✓ Toute personne ayant en charge l'administration d'un établissement de spectacle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.

PLAN DE FORMATION

Le programme de cette formation d'actualité sera élaboré en fonction de l'actualité réglementaire, législative, donc en fin d'année 2025.

Cette formation est l'occasion de revenir sur les nouveautés paie de 2025 et de faire un point sur les changements réglementaires à venir en 2026 et leurs impacts en paie.

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



LES FRAIS PROFESSIONNELS

Identifier les différentes sortes de frais professionnels afin d'éviter toute mauvaise utilisation.

Durée

1 jour (6 heures)

Tarif

390 € HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Marie Chabredier

Dates

21 mars 2025 @ DISTANCE

4 juillet @ DISTANCE

3 octobre @ GHS

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous faites les contrats d'artistes ou de techniciens en tournée ou en tournage.
- ✓ Vous pensez ne pas maîtriser la pratique des abattements.
- ✓ Vos salariés vous présentent au remboursement des notes de frais : soumis ou non soumis ?
- ✓ Ce programme d'une journée vous donnera les points importants à respecter pour ne plus douter.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les mécanismes du bulletin de paie avec les spécificités du spectacle
- ✓ Comprendre les règles d'embauche des intermittents, la notion de CDD d'Usage

PRÉREQUIS

- ✓ Maîtriser les bases de la paie

PUBLIC

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et d'échanges sur la base de cas apportés par les stagiaires

PLAN DE FORMATION

Les avantages en nature

- ✓ Définition et règles applicables
- ✓ Les différents types d'avantage : (Nourriture, voiture, logement, NTIC)
- ✓ La notion de reprise et la position dans le bulletin de salaire

Les frais professionnels

- ✓ Les textes de référence
- ✓ Les différentes sortes de frais professionnels les indemnités repas, les frais de déplacement, les frais de grand déplacement, le remboursement des transports, l'utilisation des véhicules personnels
- ✓ Les modes de remboursements: sur justificatif ou « évaluation en réel », sous forme d'allocation ou « évaluation forfaitaire »
- ✓ Règle d'indemnisation et conditions d'exonération
- ✓ Les frais d'entreprise par le salarié

La déduction forfaitaire spécifique ou abattement

- ✓ Bonus, nouveautés

Rescrit social et contrôle URSSAF

MOYENS D'ÉVALUATION

- Questions/réponses, exercices pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : QCM

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



GÉRER LES CONGÉS PAYÉS EN PAIE

Appliquer correctement l'acquisition et la pose de congés payés

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez appliquer correctement l'acquisition et la pose de congés payés afin d'orienter les salariés
- ✓ Vous souhaitez valoriser les congés payés en paie

Durée

1 jour en présentiel ou
2 matinées (à distance)

Tarif

590€ HT

Effectif

8 participants

Intervenant

Marie Chabredier

Dates

10 & 11 mars 2025 @ DISTANCE
11 avril @ GHS
5 & 6 juin @ DISTANCE
19 septembre @ GHS
17 & 18 novembre @ DISTANCE

Horaires

10h-13 h et 14h-17h00
en présentiel
10h-13 h (2 matinées)
à distance
soit 6 heures

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Identifier les droits des salariés et des employeurs
- ✓ Maîtriser l'acquisition et la pose de congés payés y compris sur des cas particuliers
- ✓ Calculer la valorisation des congés payés

PRÉREQUIS

- ✓ Etre en charge de l'embauche et de la gestion en paie des salariés permanents (CDI ou CDD).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et d'échanges

PUBLIC

- ✓ Responsable et/ou gestionnaire de paies, Administrateur

PLAN DE FORMATION

Les droits à congés

- ✓ Une histoire des droits des salariés
- ✓ Champ d'application et caractère obligatoire

La durée des congés

- ✓ Durée du congé (jours ouvrables/ouvrés)
- ✓ Période d'acquisition (ou exercice de congés)
- ✓ Temps de travail effectif et périodes assimilés
- ✓ Congés supplémentaires (âge, situation familiale, convention collective., etc.)

La prise des congés

- ✓ Modalités de prises des congés (période, ordre et date des départs, fractionnement)
- ✓ Décompte des jours de congés (jours ouvrables, jours ouvrés, incidence jours fériés)
- ✓ Articulation avec les arrêts de travail et suspensions de contrat

La rémunération des congés

- ✓ Assiette de l'indemnité
- ✓ Calcul de l'indemnité au dixième
- ✓ Calcul de l'indemnité au maintien
- ✓ Indemnité de congés vs. ICCP

Régime social et fiscal

Cas particuliers

- ✓ Salariés relevant d'une caisse de congés payés
- ✓ Salariés à temps partiel
- ✓ Salariés en contrat de forfait (forfait jours, CDI)

sPAIEctacle/La Paie et les congés payés

- ✓ Etat des compteurs
- ✓ Etat des provisions
- ✓ Gestion des congés via Hamac

MOYENS D'ÉVALUATION

- Quiz, QCM
- Evaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



FORMATION LÉGISLATION SOCIALE ET LOGICIEL

Durée

2 jours en présentiel ou
4 matinées (à distance)

Tarif

760 € HT

Intervenants

Cécile Bronner

Dates

10 et 11 février 2025 @ GHS
7 au 10 avril @ DISTANCE
10 au 13 juin @ DISTANCE
22 et 23 septembre @ GHS
27 au 30 octobre @ DISTANCE
25 au 28 novembre @
DISTANCE

Horaires

10h à 13 h à distance
10h-13 h et 14h-17h00
en présentiel
soit une durée de 12 heures

Effectif

8-10 participants

N° d'agrément

11753874875

COMPRENDRE ET CONTRÔLER LA DSN

Une formation pour comprendre et assurer le bon suivi de la DSN.

AVEZ-VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Êtes-vous sûr de la justesse de vos déclarations ?
- ✓ Vous souhaitez vous assurer de la validité de vos DSN ?

OBJECTIFS

- ✓ Savoir maîtriser ce mode déclaratif
- ✓ Savoir assurer le suivi d'une DSN

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et d'échanges

PRÉREQUIS

- ✓ Pratique de la paie

PUBLIC

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie
- ✓ Toute personne ayant en charge l'administration d'un établissement de spectacle

PLAN DE FORMATION

Objectifs de la DSN

- ✓ La gestion des droits des salariés
- ✓ Les déclarations de cotisations et les règlements
- ✓ Obligations et sanctions

Le contenu du fichier

- ✓ Une architecture en blocs
- ✓ L'émetteur, l'établissement déclaré
- ✓ Les blocs salariés, contrats et paies

Les contrôles

- ✓ Les documents à imprimer : Doc de contrôle DSN / Récapitulatif paies
- ✓ De types prévoyance et santé
- ✓ Les pointages à effectuer

La dépose du fichier et les bilans de retours

- ✓ Le dépôt automatisé M to M
- ✓ Bilan d'identification des salariés / CID / bilans retraite et Organismes Complémentaires
- ✓ OK / Avec anomalies / KO
- ✓ Le Tableau de bord de Net entreprises : historique et recherche / téléchargement des retours

Les corrections à apporter

- ✓ DSN en annule et remplace
- ✓ Comment corriger la DSN après l'échéance
- ✓ Les blocs de régularisations

Les déclarations événementielles

- ✓ Arrêt de travail
- ✓ Fin de contrat

MOYENS D'ÉVALUATION

- Evaluation du niveau de connaissances
- Questions/réponses, exercices pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : QCM.

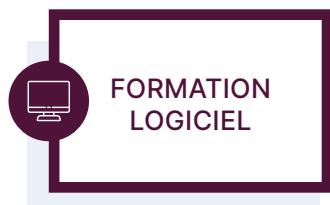
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



FORMATION LOGICIEL

Durée

2 jours (12 heures)

Tarif

640 € HT

Intervenants

Corinne Lebray

Sophie Perrot

Cécile Bronner

Dates

13 & 14 janvier 2025 @DISTANCE

16 & 17 janvier 2024 @GHS

23 & 24 janvier @DISTANCE

10 & 11 février @DISTANCE

17 & 18 février @GHS

10 & 11 mars @GHS

13 & 14 mars @DISTANCE

17 & 18 mars @DISTANCE

14 & 15 avril @GHS

17 & 18 avril @DISTANCE

22 & 23 mai @DISTANCE

12 & 13 juin @GHS

18 & 19 juin @DISTANCE

7 & 8 juillet @DISTANCE

10 & 11 juillet @GHS

15 & 16 septembre @GHS

22 & 23 septembre @DISTANCE

9 & 10 octobre @DISTANCE

20 & 21 octobre @GHS

21 & 22 octobre @DISTANCE

20 & 21 novembre @ GHS

24 & 25 novembre @ distance

21 & 22 novembre @DISTANCE

8 & 9 décembre @GHS

11 & 12 décembre @ DISTANCE

18 & 19 décembre @ DISTANCE

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6 h/jour

Effectif

8-10 participants

N° d'agrément

11753874875

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

PRISE EN MAIN DE sPAIEctacle®

Faites vos premiers pas dans sPAIEctacle®, découvrez la richesse de ses fonctionnalités : paramétrage, création de salariés, saisie des paies, impressions des documents liés...

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous venez d'acquérir sPAIEctacle® et vous voulez démarrer sur de bonnes bases.
- ✓ Plutôt que chercher à tâtons les commandes principales et risquer de prendre de mauvaises habitudes, venez découvrir en deux jours tout ce qu'il faut savoir pour éditer vos premiers bulletins, vos attestations et vos déclarations de cotisations.

OBJECTIFS

- ✓ Réaliser l'ensemble des opérations de paie sur le logiciel sPAIEctacle® : de la DPAE-EDI aux récapitulatifs de cotisations, en passant par les fiches de paies (intermittents et permanents), les attestations Pôle emploi, les certificats Congés Spectacles...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Exercices pratiques présentés et commentés par le formateur puis réalisés par chaque stagiaire.

PUBLIC

- ✓ Gestionnaire de paies
- ✓ Utilisateur de sPAIEctacle® venant d'acquérir le logiciel
- ✓ Nouveau collaborateur qui ne connaît pas le logiciel

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PLAN DE FORMATION

Principes généraux d'utilisation

- ✓ Les menus
- ✓ Les listes, les fiches

Environnement du logiciel

- ✓ Installation et mise à jour de version
- ✓ Organisation du dossier sPAIEctacle®
- ✓ Sauvegarde et restauration

Création de salariés

- ✓ L'état civil
- ✓ L'abattement

Création de contrats

- ✓ Les professions
- ✓ Les rubriques de paies
- ✓ Les analytiques et le numéro d'objet

A partir des contrats

- ✓ La DPAE-EDI
- ✓ Le contrat de travail papier

Saisir une paie

- ✓ A partir d'une liste de contrats
- ✓ La paie à partir d'un net ou d'un coût employeur

Gestion des paies et des documents liés

- ✓ Impressions groupées
- ✓ Le bulletin de paie
- ✓ Les attestations Pôle emploi-AEM/FCTU
- ✓ Les certificats Congés Spectacles
- ✓ Dépôt vers Transat

Paramétrage de la paie

- ✓ Les chiffres clés
- ✓ Les caisses
- ✓ Les retenues

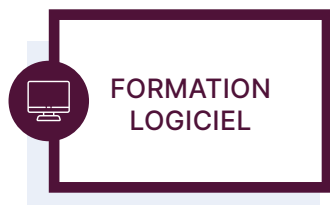
Impression des états

- ✓ Les déclarations des cotisations : la DSN
- ✓ Le livre de paie
- ✓ Les écritures comptables

MOYENS D'ÉVALUATION

→ Exercices sur logiciel

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



OPTIMISATION DU LOGICIEL

Développer ses connaissances et maîtriser des fonctionnalités avancées de sPAIEctacle®.

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous faites la paie sur sPAIEctacle® mais ne profitez pas de tout le potentiel du logiciel.
- ✓ Vous souhaitez découvrir des fonctionnalités et des outils qui vous permettront de gagner du temps en bénéficiant d'une pédagogie basée sur des exercices pratiques.
- ✓ Deux jours pour savoir modifier sereinement son paramétrage et réaliser facilement ses paies.

Durée

2 jours en présentiel (12 heures)

Tarif

760 € HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Corinne Lebray

Cécile Bronner

Dates

3 & 4 mars 2025

12 & 13 mai

26 & 27 juin

8 & 9 septembre

9 & 10 octobre

15 & 16 décembre

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Découvrir la richesse des fonctionnalités de sPAIEctacle® à partir d'exercices pratiques
- ✓ Optimiser la réalisation de vos paies
- ✓ Modifier son paramétrage en toute sérénité

PRÉREQUIS

- ✓ Travailler sur le logiciel sPAIEctacle

PUBLIC

- ✓ Utilisateur autonome sur les fonctionnalités courantes de sPAIEctacle® souhaitant approfondir le fonctionnement du logiciel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et de mise en situation

PLAN DE FORMATION

Rappel

- ✓ Environnement du logiciel
- ✓ Principes généraux d'utilisation
- ✓ Organisation du dossier sPAIEctacle®

Gagner du temps

- ✓ Les trucs et astuces
- ✓ Les raccourcis, les formules de calcul
- ✓ Les listes liées, les tris, les recherches

Bien paramétrer

- ✓ Création de nouvelles retenues pour de nouvelles catégories de salariés (contrats aidés, étrangers...)
- ✓ Techniques de contrôle du paramétrage existant

Fonctionnalités avancées

- ✓ La paie à partir des contrats
- ✓ Suppression ou annulation de paie
- ✓ Les AEM rectificatives
- ✓ Les rubriques de paie à calcul automatique
- ✓ Le regroupement de rubriques par macro-rubriques

Bien analyser

- ✓ La refonte du livre de paie et du récapitulatif des paies
- ✓ Création de critères d'analyse
- ✓ Sélections et ruptures
- ✓ Edition et export vers un tableur

MOYENS D'ÉVALUATION

→ QCM

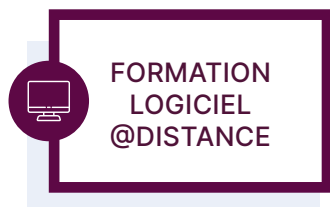
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



FORMATION
LOGICIEL
@DISTANCE

Durée

3 heures à distance

Tarif

240 € HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Sophie Perrot

Dates

13 juin 2025

16 octobre

Horaires

10h à 13h

N° d'agrément

11753874875

LA COMPTABILITÉ ET SPAIECTACLE®

Les principes de la comptabilité et la liaison optimisée avec sPAIEctacle®.

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Je ne suis pas comptable de formation, mais il me faut échanger avec les responsables comptables.
- ✓ Comment adapter sPAIEctacle® à mon plan comptable ?
- ✓ Qu'est-ce qu'une "OD" ?

OBJECTIFS

- ✓ Réussir à faire la liaison entre sPAIEctacle® et un logiciel de comptabilité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et de mise en situation

PRÉREQUIS

- ✓ Travailler sur le logiciel sPAIEctacle

PUBLIC

- ✓ Gestionnaire de paies utilisateur de sPAIEctacle®

PLAN DE FORMATION

La comptabilité

- ✓ Définition, rôle, obligations

Le paramétrage de la comptabilité dans sPAIEctacle®

- ✓ La fiche société
- ✓ Les rubriques de paie
- ✓ Les types retenues et les caisses
- ✓ Les salariés

Les exports

- ✓ Les écritures comptables de paie et de règlement
- ✓ Les anomalies, les corrections

L'import dans un logiciel

- ✓ Les conséquences

MOYENS D'ÉVALUATION

- QCM
- Cas pratiques sur logiciel

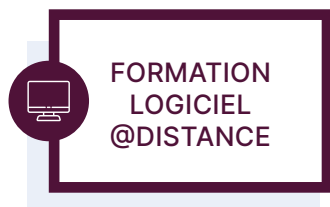
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



LE TRAITEMENT DE TEXTE DE sPAIEctacle®

Réaliser des modèles et des courriers dans sPAIEctacle® en toute simplicité.

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez optimiser, personnaliser vos courriers dans sPAIEctacle® ?
- ✓ Vous voulez maîtriser l'outil de traitement de texte ?

Durée

3 h à distance

Tarif

190 € HT

Intervenant

Corinne Lebray

Dates

8 avril 2025

16 juin

22 septembre

12 décembre

Horaires

10h à 13 h

Effectif

8-10 participants

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Réaliser des maquettes dans le traitement de texte pour automatiser l'édition des contrats

PRÉREQUIS

- ✓ Travailler sur le logiciel sPAIEctacle

PUBLIC

- ✓ Pour tous les utilisateurs de sPAIEctacle®

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.

PLAN DE FORMATION

Le traitement de texte de sPAIEctacle

- ✓ Les modèles
- ✓ Les courriers

La personnalisation des documents

- ✓ Insertion de champs
- ✓ Insertion d'expressions
- ✓ Insertion de données personnalisables
- ✓ La mise en page

Les enregistrements

- ✓ La référence du modèle
- ✓ Le courrier complet

MOYENS D'ÉVALUATION

- Questions/réponses, cas pratiques pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Évaluation à chaud.

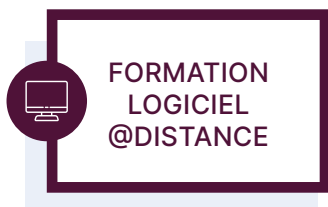
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



AUTO-VÉRIFICATION DU PARAMÉTRAGE

NOUVEAU

Etre autonome pour vérifier son paramétrage et effectuer les changements nécessaires.

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous utilisez le logiciel depuis quelques temps et souhaitez être autonome pour vérifier votre paramétrage et effectuer les changements nécessaires
- ✓ Vous voulez être plus confiant quant à votre utilisation du logiciel pour la partie paramétrage

Durée

3 h à distance

Tarif

240 € HT

Intervenant

Marie Chabredier

Dates

6 février 2025 (clients mono-société)

24 mars (clients mono-société)

16 juin (clients mono-société)

22 septembre (clients mono-société)

21 novembre (clients mono-société)

Horaires

10h à 13 h

Effectif

8-10 participants

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Identifier les points de vigilance
- ✓ Regrouper les documents de référence
- ✓ Avoir une méthode dans la vérification régulière du paramétrage
- ✓ Approfondir ses connaissances dans le logiciel et maîtriser les conséquences du paramétrage

PRÉREQUIS

- ✓ Travailler sur le logiciel sPAIEctacle

PUBLIC

- ✓ Utilisateur autonome des fonctionnalités courantes du logiciel
- ✓ Responsable du paramétrage du logiciel ou membre du service paie souhaitant approfondir ses connaissances du logiciel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques. Mise en pratique au travers d'exercices sur un fichier de données de formation

PLAN DE FORMATION

Identifier la situation de l'entreprise

- ✓ Effectif : loi PACTE et effet de seuil
- ✓ Fiscalité : soumis ou non aux impôts commerciaux
- ✓ Application d'une convention collective (obligation de cotisations) ou accord d'entreprise
- ✓ Cas particulier (Alsace-Moselle, Outre-mer)

La documents de référence

- ✓ Notification CARSAT
- ✓ Taux de retraite
- ✓ Fiche de paramétrage des organismes complémentaires
- ✓ Retours de DSN
- ✓ Documentation de GHS

Les outils de contrôle

- ✓ Retour de DSN
- ✓ Récapitulatif spécifique
- ✓ Contrôle de cohérence DSN

Quoi et comment vérifier ?

- ✓ Points de vigilance sur les changements de paramétrage dans le logiciel
- ✓ Paramétrage des retenues
- ✓ Paramétrage des rubriques

Comment corriger ?

- ✓ Une erreur de saisie de paie
- ✓ Une erreur de déclaration

Attention : cette formation n'a pas vocation à vérifier votre paramétrage mais à vous donner les éléments vous permettant de le faire seul ou d'identifier des problèmes.

MOYENS D'ÉVALUATION

- pendant la formation : échanges, cas pratiques pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



DROITS D'AUTEUR : COMPRENDRE LES RÈGLES ET L'APPLICATION DANS sPAIEctacle®

Comprendre le contexte particulier des droits d'auteur et réaliser la chaîne des opérations dans sPAIEctacle®.

Durée

1 jour (6 heures)

Tarif

490 € HT

Effectif

8 participants

Intervenant

Marie Chabredier

Dates

20 janvier 2025 @ DISTANCE

21 mai @ GHS

15 septembre @ DISTANCE

7 novembre @ GHS

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez faire le point suite à la réforme du régime social des auteurs.
- ✓ Vous cherchez à optimiser l'utilisation et la prise en main de la fonctionnalité Droits d'auteur dans votre logiciel sPAIEctacle®.

OBJECTIFS

- ✓ Savoir définir ce que sont une oeuvre et un auteur
- ✓ Être en mesure de contractualiser avec un auteur
- ✓ Maîtriser le régime social des artistes-auteurs
- ✓ Être autonome sur la fonctionnalité

PRÉREQUIS

- ✓ Travailler sur sPAIEctacle®

PUBLIC

- ✓ Gestionnaire de paie, utilisateur de sPAIEctacle® et de l'option Droits d'auteur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.

PLAN DE FORMATION

La législation

- ✓ Les auteurs
- ✓ Les œuvres
- ✓ Les droits des auteurs sur leurs œuvres
- ✓ La contractualisation avec l'auteur
- ✓ Le régime social des artistes-auteurs
- ✓ Les organismes concernés
- ✓ La TVA

Dans sPAIEctacle

- ✓ Création d'un bénéficiaire
- ✓ Création d'une note de droit d'auteur (les différentes situations sociales et fiscales)
- ✓ Les éditions, les virements et les écritures comptables
- ✓ Les déclarations sociales (Urssaf, retraite complémentaire, TVA, DAS2)
- ✓ Les honoraires

MOYENS D'ÉVALUATION

- Questions/réponses, cas pratiques pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Evaluation : QCM.

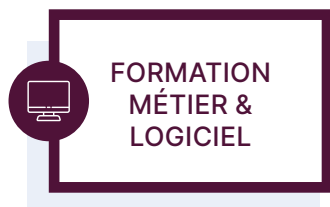
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



FORMATION MÉTIER & LOGICIEL

Durée

1 jour (6 heures)

Tarif

590€ HT

Effectif

8 participants

Intervenant

Marie Chabredier

Dates

4 février 2025 @ GHS

26 mai @ GHS

9 juillet @ DISTANCE

22 octobre @ GHS

8 décembre @ DISTANCE

Horaires

10h à 13 h - 14h-17h

N° d'agrément

11753874875

GÉRER LES ARRÊTS DE TRAVAIL EN PAIE

Comprendre et mettre en pratique les dispositions légales de gestion de tous les arrêts de travail (maladie, maternité, paternité, accident du travail, etc.).

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez optimiser, personnaliser vos courriers dans sPAIEctacle® ?
- ✓ Vous voulez maîtriser l'outil de traitement de texte ?

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les dispositions légales de gestion des arrêts de travail
- ✓ Maîtriser les déclarations et la saisie de paie de maladie selon le Code du Travail et les différentes conventions collectives

PRÉREQUIS

- ✓ Maîtriser les bases de la paie
- ✓ Gérer des permanents

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et d'échanges

PUBLIC

- ✓ Responsable et/ou gestionnaire de paies de salariés permanents

PLAN DE FORMATION

Présentation des différents types d'arrêts

- ✓ Maladie
- ✓ Maternité, paternité
- ✓ Accident de travail
- ✓ etc.

Les obligations légales de l'employeur

- ✓ Déclaration
- ✓ Maintien de salaire net/brut selon le Code du Travail et les conventions collectives et ancienneté du salarié
- ✓ Impact sur les autres éléments de paie
- ✓ Subrogation des IJSS

Déclaration de l'arrêt de travail dans le logiciel et saisie de la paie

- ✓ Création de l'évènement et déclaration
- ✓ Simulation de calcul des IJSS
- ✓ Saisie de paie

Gestion des cas particuliers

- ✓ Prolongation d'arrêt
- ✓ Mi-temps thérapeutique
- ✓ Les IJ de prévoyance

MOYENS D'ÉVALUATION

→ Quizz, QCM

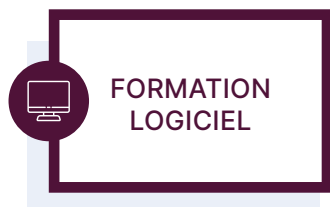
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



PRISE EN MAIN (EN INTRA)

À partir d'un fichier préparé par notre équipe formation, faites vos premiers pas dans sPAIEctacle®. Découvrez la richesse des fonctionnalités du logiciel : menu salariés, paies, documents liés...

Durée

2 matinées (6 heures)

Tarif

1 190€ HT

Effectif

1-3 participants

Intervenants

Marie Chabredier

Nadia Louiz

Leila Borlai

Cécile Bronner

Horaires

10h à 13 h

soit une durée de 3h/matinée

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous venez d'acquérir sPAIEctacle® et vous voulez démarrer sur de bonnes bases.
- ✓ Plutôt que de chercher à tâtons les commandes principales et risquer de prendre de mauvaises habitudes, venez découvrir en deux jours tout ce qu'il faut savoir pour éditer vos premiers bulletins, vos attestations et vos déclarations de cotisations

OBJECTIFS

- ✓ Être autonome sur le logiciel
- ✓ Connaître vos obligations en tant qu'employeur
- ✓ Créer vos salariés, vos contrats, vos paies, vos déclarations...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et de mises en situation

PUBLIC

- ✓ Gestionnaire de paies
- ✓ Utilisateur de sPAIEctacle® venant d'acquérir le logiciel
- ✓ Nouveau collaborateur qui ne connaît pas le logiciel.

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun (si ce n'est de travailler à court terme sur sPAIEctacle®)

PLAN DE FORMATION

1^{ère} matinée

- ✓ Présentation de l'arborescence du logiciel
- ✓ Rappel des obligations vis-à-vis des salariés et des caisses (législation)
- ✓ Principes d'utilisation de sPAIEctacle®
- ✓ Création de la société
- ✓ Création des premiers salariés
- ✓ DPAE et création des fiches contrats
- ✓ Découverte des documentations sur le site et de l'aide en ligne
- ✓ Exercices pratiques et réponses aux questions

2^{ème} matinée

- ✓ Retours sur les exercices pratiques
- ✓ Paramétrage du logiciel : les principes
- ✓ Création des premières paies et édition des bulletins de paie, AEM et Certificat Congés Spectacles
- ✓ Dématérialisation et Transat
- ✓ Déclaration des cotisations, la DSN, le prélèvement à la source
- ✓ Les états liés à la paie
- ✓ Questions/réponses

MOYENS D'ÉVALUATION

→ Exercices sur logiciel

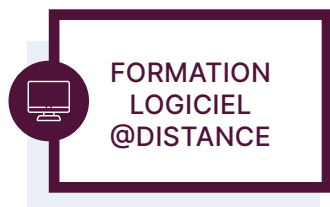
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



PASSAGE MONO SOCIÉTÉ À MULTI SOCIÉTÉS SPAIECTACLE® (EN INTRA)

Sur votre fichier de paies, faites vos premiers pas dans sPAIEctacle® multi sociétés par une approche opérationnelle.

Durée
3h

Tarif
600 € HT

Effectif
1-3 participants

Intervenants
Leila Borlai
Nadia Louiz
Marie Chabredier

Horaires
10h à 13h

N° d'agrément
11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous venez de passer en version multi sociétés de sPAIEctacle® et vous voulez démarrer sur de bonnes bases.
- ✓ Sur votre fichier de paie, plutôt que chercher à tâtons les commandes, vous paramétrez en toute confiance vos nouvelles sociétés à gérer.

OBJECTIFS

- ✓ Être autonome sur le logiciel
- ✓ Comprendre et mettre en place les spécificités et différences de la version multisociétés
- ✓ Centraliser les données des différentes sociétés en un seul fichier

PUBLIC

- ✓ Responsable, gestionnaire de paie.
- ✓ Utilisateur de sPAIEctacle® mono société découvrant la version multi sociétés

PRÉREQUIS

- ✓ Avoir travaillé sur sPAIEctacle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et de mises en situation

PLAN DE FORMATION

Saisie numéro de série et observation des changements

Création d'une seconde société, étude des différences, conséquences sur le paramétrage

Mise en place paramétrage société

Création des niveaux et des groupes

Retenues communes et spécifiques

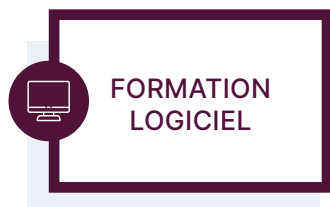
Les chiffres clés...

MOYENS D'ÉVALUATION

- Questions/ réponses, exercices pour valider la bonne compréhension des points abordés

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



PRISE EN MAIN MONO SOCIÉTÉ (EN INTRA)

Faites vos premiers pas dans sPAIEctacle®, découvrez la richesse de ses fonctionnalités: paramétrage, création de salariés, saisie des paies, impressions des documents liés...

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous venez d'acquérir sPAIEctacle® et vous voulez démarrer sur de bonnes bases ?
- ✓ Plutôt que chercher à tâtons les commandes principales et risquer de prendre de mauvaises habitudes, découvrez en deux jours tout qu'il faut savoir pour éditer vos premiers bulletins, vos attestations et vos déclarations de cotisations.

OBJECTIFS

- ✓ Réaliser l'ensemble des opérations de paie sur sPAIEctacle®: de la DPAE aux récapitulatifs de cotisations, en passant par les fiches de paies (intermittents et permanents), les attestations Assedic, les certificats Congés Spectacles...
- ✓ Répondre et vous aider à mettre en place vos spécificités (paramétrage, taux...)

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques et cas pratiques
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et de mises en situation.

PUBLIC

- ✓ Utilisateur de sPAIEctacle® et nouveau collaborateur venant d'acquérir le logiciel

PLAN DE FORMATION

Environnement du logiciel

- ✓ Installation et mise à jour de version
- ✓ Sauvegarde et restauration

Principes généraux d'utilisation

- ✓ Les menus, les listes, les fiches

Création de salariés

- ✓ L'état civil
- ✓ L'abattement

Création de contrats

- ✓ Les professions
- ✓ Les rubriques de paies
- ✓ Les analytiques et le numéro d'objet

A partir des contrats

- ✓ La DPAE
- ✓ Le contrat de travail papier

Saisir une paie

- ✓ A partir d'une liste de contrats
- ✓ La paie à partir d'un net ou d'un coût employeur

Impressions des paies et éditions du salarié

- ✓ Le bulletin de paie
- ✓ L'AEM, Le certificat Congés Spectacles

Paramétrage de la paie

- ✓ Les chiffres clés
- ✓ Les caisses
- ✓ Les retenues

Modification de taux

- ✓ Changement de taux
- ✓ Activation / inactivation de retenues
- ✓ Mise à jour de retenues

Modifications de paies

- ✓ Les pré-paies
- ✓ Le recalcul des paies
- ✓ La mise à jour des paies

Impressions des états

- ✓ Les déclarations de cotisations
- ✓ Le livre de paie
- ✓ Les écritures comptables

MOYENS D'ÉVALUATION

→ Exercices sur logiciel

Durée
2 jours (12 heures)

Tarif
2 380€ HT

Effectif
1-3 participants

Intervenants

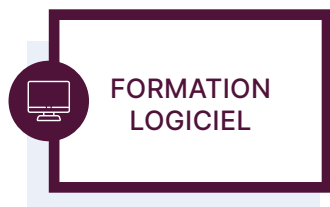
Leila Borlai
Nadia Louiz
Jérôme Guyon
Marie Chabredier
Cécile Bronner

Horaires
10h à 13 h - 14 h à 17 h
soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément
11753874875

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



FORMATION LOGICIEL

Durée

2 jours (12 heures)

Tarif

2 380 € HT

Effectif

1-2 participants

Intervenants

Leila Borlai
Marie Chabredier
Cécile Bronner
Jérôme Guyon

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6h/jour

N° d'agrément

11753874875

PRISE EN MAIN MULTI SOCIÉTÉS (EN INTRA)

Faites vos premiers pas dans sPAIEctacle®, découvrez la richesse de ses fonctionnalités : paramétrage, création de salariés, saisie des paies, impressions des documents liés... .

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous venez de passer en version multi sociétés de sPAIEctacle® et vous voulez démarrer sur de bonnes bases.
- ✓ Sur votre fichier de paie, plutôt que chercher à tâtons les commandes, vous paramétrez en toute confiance vos nouvelles sociétés à gérer.

OBJECTIFS

- ✓ Réaliser l'ensemble des opérations de paie sur sPAIEctacle® : de la DPAE aux récapitulatifs de cotisations, en passant par les fiches de paies (intermittents et permanents), les attestations Assedic, les certificats Congés Spectacles...
- ✓ Répondre et vous aider à mettre en place vos spécificités (paramétrage, taux...)

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et de mises en situation.

PUBLIC

- ✓ Utilisateur de sPAIEctacle® venant d'acquiescer le logiciel

PLAN DE FORMATION

Environnement du logiciel

- ✓ Installation et mise à jour de version
- ✓ Sauvegarde et restauration

Principes généraux d'utilisation

- ✓ Les menus, les listes, les fiches
- ✓ Gestion des niveaux et groupes

Création de salariés

- ✓ L'état civil
- ✓ La déduction forfaitaire pour frais professionnels

Création de contrats

- ✓ Les professions
- ✓ Les rubriques de paies
- ✓ Les analytiques et le numéro d'objet

A partir des contrats

- ✓ La DPAE
- ✓ Le contrat de travail papier

Saisir une paie

- ✓ A partir d'une liste de contrats
- ✓ La paie à partir d'un net ou d'un coût employeur

Impressions des paies et éditions du salarié

- ✓ Le bulletin de paie
- ✓ L'AEM, Le certificat Congés Spectacles

Paramétrage de la paie

- ✓ Les chiffres clés
- ✓ Les caisses
- ✓ Les retenues

Modification de taux

- ✓ Changement de taux
- ✓ Activation / inactivation de retenues
- ✓ Mise à jour de retenues

Modifications de paies

- ✓ Les pré-paies
- ✓ Le recalcul des paies
- ✓ La mise à jour des paies

Impressions des états

- ✓ Les déclarations de cotisations
- ✓ Le livre de paie
- ✓ Les écritures comptables

MOYENS D'ÉVALUATION

→ Exercices sur logiciel

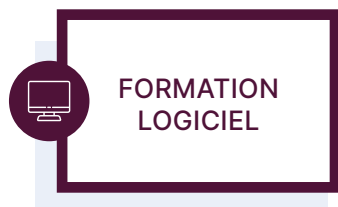
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



VÉRIFICATION ET ANALYSE DE VOTRE PARAMÉTRAGE (EN INTRA)

Pour contrôler, améliorer et mettre à jour votre paramétrage. Pour évaluer la pertinence et l'efficacité de vos modes opératoires en matière de traitement de paie.

Durée

1 - 2 jours

Tarif

1 190€ HT/jour

Effectif

1-3 participants

Intervenants

Leila Borlai
Nadia Louiz
Marie Chabredier

Horaires

10h à 13 h - 14 h à 17 h
soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous faites la paie sur sPAIEctacle® et vous connaissez bien ses fonctionnalités.
- ✓ Au fil du temps et des utilisateurs, il vous semble que votre paramétrage n'est pas ou n'est plus cohérent.
- ✓ Vous doutez mais ne savez pas comment corriger et comment faire pour que cela ne se reproduise pas

OBJECTIFS

- ✓ Lister les erreurs, estimer les conséquences et proposer des solutions
- ✓ Actualiser les connaissances du logiciel et les possibilités d'intervention sur le paramétrage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et de mises en situation

PRÉREQUIS

- ✓ Travailler sur sPAIEctacle®

PUBLIC

- ✓ Utilisateurs autonomes sur les fonctionnalités courantes de sPAIEctacle® mais doutant du paramétrage et des méthodes pour le vérifier, le redresser

PLAN DE FORMATION

Proposition d'une méthode de vérification

- ✓ Plan des types de personnels à vérifier
- ✓ Analyse du profil de l'établissement
- ✓ Présentation et explication des outils de contrôle
- ✓ Gestion des sauvegardes
- ✓ Check liste et réunion des documents indispensables

Analyse des catégories professionnelles et salariales

- ✓ Création des catégories manquantes
- ✓ Affectation aux salariés

Mises à jour du logiciel, en fonction des versions et de la législation

- ✓ Vérification des chiffres clés
- ✓ Vérification des taux
- ✓ Vérification des bases de calcul

Vérification des niveaux de paramétrage

- ✓ Les retenues
- ✓ Les professions
- ✓ Les rubriques de paie

Approfondissement des mécanismes de sPAIEctacle®

- ✓ Fonction de recalcul
- ✓ Les régularisations
- ✓ Editions d'états de contrôle

MOYENS D'ÉVALUATION

- Questions/ réponses, cas pratiques, exercices pour valider la bonne compréhension des points abordés

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



FORMATION PERSONNALISÉE

Durée
1 - 2 jours

Tarif
1 190€ HT/jour

Effectif
1-3 participants

Intervenants
Leila Borlai
Cécile Bronner
Marie Chabredier
Nadia Louiz

Horaires
10h à 13 h - 14 h à 17 h
soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément
11753874875

LA FORMATION À LA CARTE

L'exemple proposé ci-dessous est issu d'une "formation à la carte" qui s'est déroulée chez plusieurs utilisateurs : point législatif et analyse du paramétrage

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous faites la paie sur sPAIEctacle© et vous connaissez bien ses fonctionnalités.
- ✓ Au fil du temps et des utilisateurs, il vous semble que votre paramétrage n'est pas ou n'est plus cohérent.
- ✓ Vous doutez mais ne savez pas comment corriger et comment faire pour que cela ne se reproduise pas.

OBJECTIFS

- ✓ Rappels législatifs liés à la paie et à votre structure
- ✓ Lister les erreurs, estimer les conséquences et proposer des solutions
- ✓ Actualiser les connaissances du logiciel et les possibilités d'intervention sur le paramétrage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et de mises en situation.

PUBLIC

- ✓ Pour tous les utilisateurs de sPAIEctacle®

PLAN DE FORMATION

Archivage d'exercice et inactivation de retenues inutilisées

- ✓ Mise en conformité de la liste des retenues aux besoins de l'entreprise
- ✓ Suppression de catégories salariales et caisses inutilisées

Les contrats

- ✓ Vérification des contrats en cours et terminés

Convention collective : vérification du respect des obligations de l'employeur

- ✓ Caisses particulières
- ✓ Prévoyance

Contrôle des récapitulatifs

- ✓ Conseils sur la réalisation des différents récapitulatifs
- ✓ Croisement des informations et explications des différences
- ✓ Actions correctives éventuelles et éditions des paies rectificatives

Traitement de texte intégré

- ✓ Création de modèles adaptés aux contrats de la société

Frais professionnels

- ✓ Point sur la législation en vigueur
- ✓ Application dans l'entreprise

Exports de la comptabilité et des écritures de règlements

- ✓ Transfert des écritures comptables via un fichier informatique

Les sauvegardes

- ✓ Organisation du dossier sPAIEctacle© sur le disque (le logiciel, les données et autres fichiers)
- ✓ Fonctionnement informatique du logiciel
- ✓ Sauvegardes automatiques
- ✓ Restauration des fichiers de sauvegarde

MOYENS D'ÉVALUATION

- Questions/ réponses, cas pratiques, exercices pour valider la bonne compréhension des points abordés

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



INITIATION À LA COMPTABILITÉ ET À LA FISCALITÉ DANS LES ENTREPRISES CULTURELLES ET DU SPECTACLE

Durée

2 jours en présentiel
ou 4 matinées en distanciel

Tarif

890€ HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Eric Hainaut

Dates

10 au 13 mars 2025 @DISTANCE
16 & 17 juin @ GHS
26 & 27 novembre @ GHS

Horaires

en présentiel : 9h30 - 13h et
14h - 17h30
en distanciel : 9h30 - 13h
soit une durée de 14h

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous n'êtes pas comptable et souhaitez savoir à quoi sert la comptabilité ?
- ✓ Vous voulez maîtriser les notions fondamentales en comptabilité ?
- ✓ Comprendre ce qu'est une immobilisation ? Un bilan ?
- ✓ Connaître les spécificités comptable du spectacle vivant et de l'audiovisuel ?

OBJECTIFS

- ✓ Sensibiliser et impliquer les acteurs des entreprises des secteurs culturels et du spectacle, dans l'aide à la gestion et à la production des informations comptables

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et d'échanges

PUBLIC

- ✓ Dirigeant de PME/TPE, administrateur de production, personnel administratif

PLAN DE FORMATION

Journée 1

- ✓ Introduction : à quoi sert la comptabilité ?
- ✓ Le cadre de la comptabilité
- ✓ Les notions fondamentales
- ✓ Les opérations d'achats/ventes
- ✓ La gestion de la TVA
- ✓ La paye et sa comptabilisation
- ✓ Les subventions
- ✓ Les immobilisations

Journée 2

- ✓ Stock et en cours
- ✓ Les créances et les dettes
- ✓ Le rapprochement de banque
- ✓ Les écritures préalables à l'élaboration du bilan
- ✓ Les documents de synthèse
- ✓ Les opérations en capital
- ✓ Les particularités des entreprises des secteurs Culture & Média avec remise de fiches pratiques

Exercices tout au long de la formation

- ✓ faits par cycle puis grand exercice de synthèse comprenant un ensemble d'écritures menant au bilan

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : exercices à chaque étape, pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud.

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



LES SPÉCIFICITÉS COMPTABLES DANS L'AUDIOVISUEL



Durée

1 jours (7 heures)

Tarif

590€ HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Eric Hainaut

Dates

18 mars 2025 @ DISTANCE

10 septembre @ GHS

Horaires

9h30 - 13h et 14h - 17h30

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous êtes comptable mais ne connaissez pas le secteur de l'audiovisuel ?
- ✓ Vous travaillez dans le secteur de l'audiovisuel et souhaitez valider/conforter vos compétences ?
- ✓ Vous voulez maîtriser les spécificités comptables de l'audiovisuel ?

OBJECTIFS

- ✓ Sensibiliser et impliquer les acteurs des entreprises du secteur de l'audiovisuel, dans l'aide à la gestion et à la production des informations comptables

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et d'échanges

PUBLIC

- ✓ Comptable, dirigeant, administrateur de production, personnel administratif évoluant dans l'audiovisuel

PLAN DE FORMATION

Quelques définitions

- ✓ Définition production audiovisuelle
- ✓ Définition production cinématographique
- ✓ Définition producteur délégué – exécutif – coproducteur
- ✓ Les subventions
- ✓ Les immobilisations

Les particularités comptables, fiscales, sociales

- ✓ Les particularités comptables
- ✓ Les particularités sociales
- ✓ Les particularités fiscales

La comptabilité des sociétés de productions audiovisuelles et cinématographiques

- ✓ Les étapes de production et leur incidence sur la comptabilité
- ✓ Le coût d'une œuvre audiovisuelle ou cinématographique
- ✓ Le plan de financement des œuvres et leur comptabilisation
- ✓ L'amortissement des œuvres audiovisuelles ou cinématographiques

Exemples concrets d'amortissements de films
Présentation d'un plan de financement

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : exercices à chaque étape, pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud.

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



FAIRE UN BUDGET PRÉVISIONNEL DANS LES ENTREPRISES CULTURELLES ET DU SPECTACLE

Durée

3 matinées à distance
(10h30 mn)

Tarif

690€ HT

Effectif

8-10 participants

Intervenants

Eric Hainaut

Dates

5 au 7 février 2025
20 au 22 mai
14 au 16 octobre

Horaires

9h30 à 13 h

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez pouvoir élaborer un budget prévisionnel ?
- ✓ En connaître les aspects formels ainsi que les règles sociales, fiscales et comptables ?
- ✓ Tenir compte des spécificités du spectacle vivant et de l'audiovisuel ?

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre comment fonctionne un budget prévisionnel
- ✓ Savoir en produire un avec tous les postes et leurs spécificités fiscales, comptable et sociales

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et d'échanges.

PRÉREQUIS

- ✓ Un minimum de connaissance sur la comptabilité, la fiscalité et le social

PUBLIC

- ✓ Tous ceux qui, au sein d'une structure du spectacle vivant ou de l'audiovisuel, cherchent des financements (banque, subvention, organismes professionnels) ; se posent des questions sur la viabilité de leur projet

PLAN DE FORMATION

Introduction

- ✓ Qu'est-ce qu'un budget ?

Présentation générale et pratique du budget

- ✓ Caractéristiques du budget
- ✓ Rôle du budget

Les aspects formels du budget

- ✓ Les éléments généraux
- ✓ Les différentes parties : les charges, les produits
- ✓ Budget et temporalité : budget de la structure porteuse du projet, budget prévisionnel

Exemple de budget avec sa déclinaison charges/ produits – Recettes/Dépenses

Exercice

- ✓ Création de modèles adaptés aux contrats de la société

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : exercices de mise en pratique des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud.

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM

NOUVEAU


**FORMATION @
DISTANCE &
PRÉSENTIEL**
Durée

2 jours (14 h)

Tarif

890€ HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Anne Souty

Dates12 & 13 février 2025
@ DISTANCE

7 & 8 juillet @ GHS

11 & 12 décembre @ DISTANCE

Horaires9H30 - 13H et 14H - 17H30
soit une durée de 7 h/jour**N° d'agrément**

11753874875

OBTENIR DES FINANCEMENTS POUR SON PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez avoir les clés pour analyser les objectifs du partenaire financier ? Mieux comprendre ses attentes pour le convaincre ?
- ✓ Savoir rédiger un argumentaire de réponse à un appel à projets ?
- ✓ Être en mesure d'identifier les financeurs susceptibles de soutenir votre projet ?

OBJECTIFS

- ✓ Avoir une stratégie pour identifier les financeurs pouvant soutenir votre projet
- ✓ Construire une relation avec les partenaires et financeurs

PUBLIC

- ✓ Tous professionnels concernés par la recherche de financement dans une entreprise culturelle et du spectacle vivant

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ La formation est construite autour des besoins immédiats et concrets des participants
- ✓ À la fin de chaque bloc pédagogique, un exercice guidé est proposé pour mettre en application la formation

PLAN DE FORMATION**Comprendre les financeurs pour mieux les appréhender**

- ✓ Les différents modèles économiques de notre secteur
- ✓ Qu'est-ce qu'une subvention ? Qu'est-ce qu'un appel à projet ? Quelle différence entre le sponsoring et le mécénat ?
- ✓ Comment un financeur prend la décision de me soutenir ?

Cas pratique : Dans la peau d'un financeur

Identifier les financeurs pour mieux les solliciter

- ✓ Les subventions des collectivités territoriales et de l'État
 - ✓ Les mécanismes de crédit d'impôt
 - ✓ Les fondations, fonds de dotation
 - ✓ Les financements privés : mécénat, parrainage et financement participatif
- Cas pratique : Chercheur d'or

Défendre nos arguments pour mieux convaincre

- ✓ Technique de rédaction d'un dossier de demande de subvention
- ✓ Présenter son action de manière persuasive et percutante
- ✓ Les critères d'évaluation
- ✓ Le budget adéquat et crédible
- ✓ Passer d'une communication efficace à une communication persuasive

Cas pratique : Champion de l'argumentation

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : exercices à chaque étape, pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud.

4, rue d'Enghien
75010 Paris**T** 01 53 34 25 25**M** formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM

**FORMATION @
DISTANCE &
PRÉSENTIEL**
Durée

2 jours (14 h)

Tarif

890€ HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Anne Souty

Dates

10 & 11 juin 2025 @ DISTANCE

2 & 3 octobre @ GHS

4 & 5 décembre @ DISTANCE

Horaires

9H30 - 13H et 14H - 17H30

soit une durée de 7 h/jour

N° d'agrément

11753874875

LE FINANCEMENT PRIVÉ DANS LA CULTURE

MOBILISER DES MÉCÈNES : DE LA THÉORIE À L'ACTION

AVEZ-VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez mettre en place une stratégie de levée de fonds ?
- ✓ Comprendre le cadre légal et fiscal du mécénat ?
- ✓ Maîtriser les outils de prospection et de communication ?

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les difficultés et opportunités du mécénat culturel
- ✓ Maîtriser le cadre fiscal et les différents types de financements privés
- ✓ Développer une stratégie de levée de fonds adaptée à son projet culturel
- ✓ Construire un plan d'action concret pour démarcher et convaincre des mécènes.

PUBLIC

- ✓ Tous les professionnels en charge de la recherche de financements privés au sein de

structures culturelles (théâtre, festival, centre d'art, compagnies, groupe de musique, etc.).

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ La formation est construite autour des besoins immédiats et concrets des participants
- ✓ Les 2 journées prennent la forme de cas pratique, incluant des modèles de contrats et des quizz interactifs

PLAN DE FORMATION**Introduction au mécénat culturel : défis et perspectives**

- ✓ Le paysage du financement privé en France : tendances et chiffres-clés.
- ✓ Les difficultés rencontrées par les porteurs de projets : comprendre les freins et identifier les leviers d'action.

Le cadre légal et fiscal du mécénat

- ✓ Définition juridique et différence entre mécénat et sponsoring.
- ✓ Les avantages fiscaux pour les mécènes et les bénéfices pour les porteurs de projet.
- ✓ Les différentes formes de mécénat : financier, en nature, de compétences.

Cas pratique : exemples concrets et études de cas

Construire une stratégie de levée de fonds efficace

- ✓ Définir son projet en termes de valeur et d'impact.
- ✓ Identifier les cibles potentielles : profils de mécènes et motivations.
- ✓ Travailler sur ses contreparties
- ✓ Construire un argumentaire convaincant et adapter son discours.

Cas pratique : réalisation d'un pitch de présentation de son projet

Plan d'action et mise en pratique

- ✓ Les outils de prospection et de communication (dossier de mécénat, supports).
- ✓ Planifier ses actions : calendrier et approche des mécènes.
- ✓ Simulation de rendez-vous avec un mécène (jeu de rôle).

Cas pratique : finalisation d'un plan d'action personnalisé pour chaque participant

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : exercices à chaque étape, pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud.

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



**FORMATION @
DISTANCE &
PRÉSENTIEL**

MONTER LE FINANCEMENT D'UN PROJET AUDIOVISUEL

NOUVEAU

Durée

2 jours en présentiel (14 h)
3 matinées à distance (10h30)

Tarif

890€ HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Eric Hainaut

Dates

15 au 17 avril 2025 @ DISTANCE
29 & 30 octobre @ GHS

Horaires

9H30 - 13H et 14H - 17H30
ou 9H30 - 13H en distanciel

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous voulez comprendre les différentes formes de financement, publics et privés, pour l'audiovisuel ?
- ✓ Ce qui se cache derrière les sigles CIR ? CII ?
- ✓ Connaître le rôle des établissements financiers ?

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les différents moyens d'obtenir des financements dans l'audiovisuel
- ✓ Connaître les différents interlocuteurs
- ✓ Savoir mesurer les conséquences comptables, fiscales et sociales des financements

PRÉREQUIS

- ✓ Un minimum d'appétence pour les chiffres

PUBLIC

- ✓ Toute personne en charge de la recherche de financement dans le secteur de l'audiovisuel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Quizz reprenant les questions abordées lors de la formation

PLAN DE FORMATION

Journée 1

Les financements publics

- ✓ Les subventions auprès des collectivités publiques
- ✓ Les subventions auprès des organismes professionnels
- ✓ Les subventions du Ministère de la Culture
- ✓ Le crédit d'impôt cinéma
- ✓ Le crédit d'impôt audiovisuel
- ✓ Le crédit d'impôt international
- ✓ Le fonctionnement des sofica
- ✓ Les bourses, les aides et les prix
- ✓ Les aides européennes

Les financements privés

- ✓ Le crowdfunding
- ✓ L'investisseur
- ✓ La coproduction et la société en participation (SEP)
- ✓ Le mécénat et les fonds de dotation

Journée 2

Le financement des industries culturelles novatrices

- ✓ Le crédit d'impôt recherche (CIR)
- ✓ Le crédit d'impôt innovation (CII)

Les établissements financiers

- ✓ Les établissements parapublics
- ✓ Les établissements de crédit et d'investissement
- ✓ Les banques

Quizz sur les financements dans les ICC

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : exercices à chaque étape, pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud.

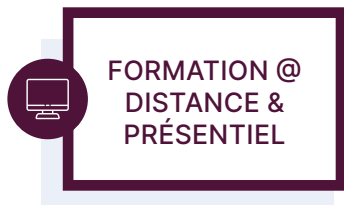
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES AU QUOTIDIEN DANS LE SECTEUR CULTUREL

AVEZ-VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous êtes en charge de la gestion des Ressources humaines de votre structure et souhaitez connaître les spécificités liées à votre secteur d'activité ?
- ✓ Vous voulez faire un point sur les enjeux liés à la formation, à la reconversion et à la transition professionnelle ?
- ✓ Vous vous interrogez sur la durée du travail ? Les règles contractuelles ?

Durée

1 jour ou 2 matinées (7h)

Tarif

590€ HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Laura Bocaert

Dates

13 et 14 mars 2025 @
DISTANCE

4 juillet @ GHS

17 octobre @ GHS

Horaires

9H30 - 13H et 14H - 17H30
ou 9H30 - 13H en distanciel

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre et maîtriser les spécificités de la gestion des Ressources humaines dans le spectacle vivant et l'audiovisuel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PUBLIC

- ✓ DRH, RRH, toute personne en charge de la gestion des Ressources humaines dans une structure du spectacle vivant ou de l'audiovisuel

PLAN DE FORMATION

Durée du travail

- ✓ Durée du travail (aménagement, forfait-jours et temps partiel) et repos

L'entretien professionnel et la formation

- ✓ Point sur les enjeux de la formation, de la reconversion et de la transition professionnelle dans le secteur du spectacle vivant et/ou de l'audiovisuel

Modification du contrat vs. changement des conditions de travail

La procédure disciplinaire

Égalité femme-homme

Les bonnes pratiques à adopter en matière de santé au travail

- ✓ Focus sur les risques psychosociaux et la santé mentale au travail

Relations avec les IRP

Le télétravail

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : Quizz, QCM pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud.

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



RECRECUTER DANS LE SECTEUR CULTUREL : QUEL CONTRAT DE TRAVAIL CHOISIR ET COMMENT LE FORMALISER ?

Durée

1 matinée à distance (3h30)

Tarif

240 € HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Laura Bocaert

Dates

22 mai 2025

Horaires

9h30 - 13h

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous êtes en charge du recrutement et souhaitez connaître les spécificités liées à votre Convention collective ?
- ✓ Vous voulez faire un point sur les bonnes pratiques ? Sur le CDDU ? L'intermittence ?

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre et maîtriser les spécificités du recrutement dans le spectacle vivant et l'audiovisuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PUBLIC

- ✓ Toute personne en charge du recrutement dans une structure du spectacle vivant ou de l'audiovisuel

PLAN DE FORMATION

Les bonnes pratiques en matière de recrutement

Négociations (pré)contractuelles

- ✓ Les pièges à éviter

Bien connaître sa convention collective

- ✓ Les spécificités des CCN du secteur du spectacle vivant/audiovisuel

CDD vs. CDI

- ✓ Pratique et jurisprudence sur le CDD d'usage dans le secteur du spectacle vivant et/ou de l'audiovisuel

L'intermittence

Les clauses du contrat de travail

- ✓ Illicites, particulières, obligatoires

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : exercices à chaque étape, pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud.

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



RÉAGIR FACE À UNE SITUATION DE CRISE : L'EXEMPLE DU HARCÈLEMENT MORAL OU SEXUEL AU TRAVAIL

Durée

1 matinée à distance (3h30)

Tarif

240€ HT

Effectif

8-10 participants

Intervenants

Laura Bocaert

Dates

11 février 2025

18 novembre

Horaires

9h30 à 13 h

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous êtes dirigeant ou en charge de la gestion des Ressources humaines de votre structure et souhaitez savoir comment réagir face à un cas de harcèlement moral ou sexuel sur le lieu de travail ?
- ✓ Vous voulez bien comprendre les obligations liées notamment à l'enquête interne ou externe ?
- ✓ A la protection du salarié victime ?

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser le cadre légal et les process à mettre en oeuvre dans le cas d'un harcèlement moral ou sexuel au travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PUBLIC

- ✓ Dirigeant, DRH, RRH, toute personne en charge de la gestion des Ressources humaines dans une structure du spectacle vivant ou de l'audiovisuel

PLAN DE FORMATION

Rappel du cadre légal et jurisprudentiel

- ✓ (point sur l'actualité jurisprudentielle relative au harcèlement)

L'obligation de diligenter une enquête interne ou externe

- ✓ Focus pratique sur la méthodologie de l'enquête interne

Protection du salarié victime et des éventuels témoins

Les suites à donner en fonction des conclusions de l'enquête interne

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : quizz, QCM pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud.

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



GÉRER ET SÉCURISER VOTRE ASSOCIATION CULTURELLE : MAÎTRISEZ LES ENJEUX LÉGAUX ET ARTISTIQUES

Durée

1 jour (7 heures)

Tarif

590 € HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Anne Souty

Dates

13 octobre 2025 @ DISTANCE

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30

N° d'agrément

11753874875

AVEZ-VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Quelles sont les règles juridiques qui régissent le fonctionnement d'une association ?
- ✓ Comment les mettre en œuvre ? Les faire respecter ?
- ✓ Quel est le rôle du bureau ? Du Conseil d'Administration ? De l'Assemblée générale ?

OBJECTIFS

- ✓ Elaborer et faire évoluer les statuts de votre association pour qu'ils soient toujours en phase avec vos objectifs.
- ✓ Comprendre les bonnes pratiques liés aux responsabilités des dirigeants.
- ✓ Organiser et animer vos assemblées générales et réunions stratégiques.
- ✓ Sensibiliser et sécuriser les directeurs artistiques, producteurs et artistes associés face aux responsabilités et aux risques spécifiques à leur rôle dans une association culturelle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ La formation est construite autour des besoins immédiats et concrets des participants
- ✓ Des apports théoriques viennent compléter les cas pratiques et les exercices dispensés pendant la formation

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PUBLIC

- ✓ Tous les professionnels et bénévoles en charge d'associations dans le secteur culturel

PLAN DE FORMATION

Construire des statuts solides et adaptés à vos besoins

- ✓ Décryptage simplifié de la loi de 1901 : Ce qu'il faut vraiment savoir
- ✓ Statuts : comment les rédiger pour qu'ils soutiennent vos objectifs
- ✓ Adapter les articles à l'évolution de votre association
- ✓ Le règlement intérieur : comment l'utiliser pour clarifier la gestion quotidienne.

Cas pratiques

- ✓ Analyser des statuts d'associations culturelles pour comprendre les spécificités

Mettre en place une gouvernance efficace

- ✓ Qui fait quoi ? Comprendre les rôles et responsabilités des dirigeants
- ✓ Les différents modèles de gouvernance : choisissez celui qui vous correspond
- ✓ Comment créer une gouvernance claire, fluide et efficace pour tous
- ✓ Anticiper les problèmes grâce à une bonne organisation interne
- ✓ Les différents types de gouvernances associatives

Cas pratique

- ✓ Rédiger ensemble les articles de statuts sur la gouvernance

Protéger les dirigeants et anticiper les risques

- ✓ Ce que vous devez absolument savoir sur la responsabilité civile et pénale
- ✓ Les précautions à prendre pour les directeur.trice.s artistiques, producteur.trice.s et artistes intermittents dans une association culturelle
- ✓ Comment se protéger efficacement en tant que dirigeant : trucs et astuces
- ✓ Les points à vérifier pour limiter les risques.

Cas pratique

- ✓ Analyse de situations réelles spécifiques au secteur culturel.

Gérer efficacement les moments-clés de la vie de votre association

- ✓ Formalités indispensables : de l'assemblée générale à la gestion des bénévoles
- ✓ Gérer la relation entre les salariés permanents et intermittents
- ✓ Rédiger des procès-verbaux clairs et complets
- ✓ Maîtriser l'animation de vos réunions et conseils d'administration
- ✓ Bien encadrer les membres et bénévoles pour une association plus sereine.

Cas pratique

- ✓ Jeu de rôle pour conduire une assemblée générale et intégrer la voix des directeurs artistiques ou intermittents dans le processus décisionnel

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : questions/réponses, Quiz, QCM pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



DÉVELOPPER LA DIFFUSION DE SPECTACLES

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez mettre en place une stratégie de diffusion pour un spectacle ? Positionner, en amont, le projet artistique ? Vous voulez comprendre les logiques d'interventions des diffuseurs pour cibler les acheteurs potentiels ? Vous voulez maîtriser les techniques de communication ?

Durée

2 jours à distance (14 h)

Tarif

890 € HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Laurence Clauzel

Dates

11 & 12 mars 2025

13 & 14 novembre

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Positionner le projet artistique dans son environnement
- ✓ Identifier et cibler les réseaux de diffusion
- ✓ Comprendre les logiques d'intervention des diffuseurs
- ✓ Choisir les moyens de communication adaptés
- ✓ Concevoir les supports de communication performants

PRÉREQUIS

- ✓ aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et d'échanges

PUBLIC

- ✓ Dirigeant, administrateur, chargé de promotion, de la communication dans le spectacle vivant

PLAN DE FORMATION

Définir et positionner le spectacle dans son environnement

- ✓ Définir le spectacle de manière singulière et exhaustive
- ✓ Les producteurs de spectacle vivant : de la compagnie au producteur privé
- ✓ Les circuits de diffusion
- ✓ Les modes d'exploitation

Définir une stratégie de diffusion

- ✓ Le rayonnement géographique
- ✓ Le prix de vente et les frais annexes
- ✓ Le ciblage des lieux de diffusion pertinents

Adopter une démarche rigoureuse

- ✓ La posture
- ✓ Une démarche spécifique en fonction du circuit de diffusion
- ✓ La démarche réseau : comprendre et l'adopter
- ✓ Les étapes à respecter : du premier contact à la représentation
- ✓ Le devis

Se doter d'outils performants et s'organiser efficacement

- ✓ Les moyens de communication
- ✓ Les différents supports de communication
- ✓ La parole autour du spectacle
- ✓ Le fichier : structuration et mise à jour
- ✓ Le travail de prospection et de relance
- ✓ Les logiciels de diffusion

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : échanges, cas pratiques pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



PRODUIRE UN SPECTACLE : DU BUDGET AUX CONTRATS

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous êtes en charge du montage d'une production et vous souhaitez : analyser les facteurs de réussite d'une production de spectacle ; créer des partenariats autour de la production et les encadrer par des contrats efficaces ; savoir concevoir un rétroplanning cohérent.

Durée

2 jours (14 heures)

Tarif

890 € HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Anne Souty

Dates

20 & 21 mars 2025 @ DISTANCE

5 & 6 juin @ GHS

20 & 21 novembre @ DISTANCE

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30
soit 7h par jour

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Réussir ses budgets de production et d'exploitation selon les contraintes extérieures
- ✓ Connaître les différents contrats du spectacle
- ✓ Evaluer le coût d'une représentation et définir le prix de cession

PRÉREQUIS

- ✓ aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Les deux journées prennent la forme de cas pratiques, pour être en mesure de gérer l'ensemble des aspects financiers et juridiques d'une production.

PUBLIC

- ✓ Tous les professionnels en charge du montage de production au sein de compagnies ou de structures artistiques de spectacle vivant.

PLAN DE FORMATION

Identifier les facteurs de réussites et d'échecs d'un projet artistique

- ✓ Comprendre les spécificités du projet artistique et de l'économie du secteur culturel
- ✓ Connaître les éléments juridiques de la structure porteuse de la production
- ✓ Concevoir un rétroplanning et préparer les phases du projet
- ✓ Recruter et animer l'équipe autour du projet

Le montage financier de la production

- ✓ Calculer les coûts de résidence, de création et de première exploitation
- ✓ Evaluer la masse salariale
- ✓ Imputer la quote-part des frais de fonctionnement
- ✓ Formaliser le budget pour la recherche de partenaires
- ✓ Prévoir le plan B ou le budget plancher

La contractualisation des partenariats

- ✓ Repérer les enjeux de chaque partenaire
- ✓ Maîtriser les différents contrats du spectacle : coproduction, cession, coréalisation...
- ✓ Négocier les clauses pour anticiper les difficultés
- ✓ Maîtriser les questions juridiques et fiscales des contrats

le prix de vente du spectacle

- ✓ Calculer le coût plateau
- ✓ Déterminer l'amortissement de création
- ✓ Prendre en compte l'environnement, la notoriété et la concurrence
- ✓ Imaginer la tournée et les frais annexes

Cas pratiques

- ✓ Analyse des facteurs de réussites et d'échecs de votre projet
- ✓ Réalisation d'un budget de production selon plusieurs scénarios
- ✓ Rédaction d'un contrat et des clauses spécifiques
- ✓ Calcul du prix de vente de votre spectacle

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : échanges, cas pratiques pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM

**FORMATION
@DISTANCE &
PRÉSENTIEL**

LES CONTRATS DU SPECTACLE

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez comprendre les enjeux des contrats du spectacle au sein de compagnies ou de structures artistiques de spectacle vivant,
- ✓ Vous voulez être en mesure de négocier et rédiger un contrat.

Durée

2 jours (14 heures)

Tarif

890 € HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Anne Souty

Dates

27 & 28 janvier 2025 @ GHS

9 et 10 octobre @ DISTANCE

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30

soit 7h par jour

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre le cadre juridique des contrats spécifiques aux spectacles
- ✓ Savoir négocier et rédiger un contrat
- ✓ Connaître les différences entre les contrats cession, co-réalisation, coproduction
- ✓ Sécuriser sa relation contractuelle

PRÉREQUIS

- ✓ aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Les deux journées prennent la forme de cas pratiques, incluant des modèles de contrats, la rédaction de contrats et des quizz interactifs.

PUBLIC

- ✓ Tous les professionnels concernés par les questions de contrats du spectacle au sein de compagnies ou de structures artistiques de spectacle vivant.

PLAN DE FORMATION

Comprendre le cadre juridique des contrats spécifiques du spectacle vivant

- ✓ Le cadre juridique des contrats du spectacle
- ✓ Les obligations des co-contractants
- ✓ Les différentes clauses utiles aux contrats

Connaître les différents contrats

- ✓ Contrat de cession
- ✓ Contrat de co-réalisation
- ✓ Contrat de coproduction
- ✓ Société en participation
- ✓ Résidence, pré-achat, location, mise à disposition

Sécuriser sa relation contractuelle

- ✓ Analyser les risques de chaque contrat pour le producteur et l'organisateur
- ✓ Être attentif à la rédaction de certaines clauses selon les contrats
- ✓ Bien négocier et rédiger la clause d'annulation
- ✓ Maîtriser la notion de force majeure

Choisir le bon contrat

- ✓ Choisir le bon contrat à partir de situations plus complexes : contrat tripartites, organisation de plusieurs événements

Cas pratiques

- ✓ jeu de rôle de négociation autour des différentes obligations des cocontractants
- ✓ rédaction d'un contrat
- ✓ quizz interactif pour maîtriser les notions de force majeure et d'annulation
- ✓ étude de cas à partir de situations complexes

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : échanges, cas pratiques pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM

NOUVEAU


**FORMATION
@DISTANCE &
PRÉSENTIEL**

LE CONTRAT DE VENTE DE SPECTACLE : SAVOIR NÉGOCIER ET SÉCURISER LE CONTENU

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez connaître les obligations du producteur et de l'organisateur,
- ✓ Appréhender l'ensemble des droits et taxes applicables au contrat de cession.

Durée

2 jours (12 heures)

Tarif

890 € HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Fanny Schweich

Dates

21 & 22 mai 2025 @ DISTANCE

3 et 4 novembre @ GHS

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h0
soit 6h par jour

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre l'ensemble des termes rencontrés dans un contrat de vente
- ✓ Comprendre le rôle des parties et identifier l'ensemble de leurs obligations
- ✓ Savoir repérer les clauses négociables et connaître l'étendue de la négociation
- ✓ Sécuriser le contenu du contrat de vente

PRÉREQUIS

- ✓ aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices.

PUBLIC

- ✓ Toute personne en charge de la rédaction ou de la lecture des contrats de vente de spectacle.

Remarque : les spécificités liées au contrat de vente avec un producteur ou un organisateur établi à l'étranger ne sont pas abordées.

PLAN DE FORMATION

Rappels préalables

- ✓ L'obligation de détenir une licence pour acheter/vendre un spectacle, les risques
- ✓ Le rôle d'un contrat, les implications pour les parties, la liberté de négociation.

Connaître les obligations principales du producteur et les repérer dans le contrat

- ✓ L'obligation d'emploi de l'équipe artistique et les justificatifs nécessaires pour sécuriser la position de l'organisateur
- ✓ La conformité du spectacle aux attentes de l'organisateur et les conséquences en cas de modification de la distribution artistique
- ✓ L'obligation de sécurité du producteur
- ✓ La clause de garantie relative aux droits d'exploitation sur le spectacle.

Connaître les obligations principales de l'organisateur - les repérer dans le contrat

- ✓ L'obligation générale de sécurité du lieu
- ✓ La notion « d'ordre de marche »
- ✓ La conformité de l'espace de représentation vis-à-vis du producteur
- ✓ L'obligation de mise en place du plan de prévention des risques.

Prix de vente et frais annexes

- ✓ Les échéances de versement du prix : ce qui est prévu par la loi, ce qui peut être négocié
- ✓ Connaître les différentes modalités de prise en charge des frais annexes ; le parallélisme entre frais annexes et frais professionnels pour sécuriser la position du producteur.

Droits et taxes applicables au contrat de cession

- ✓ Définir dans le contrat le redevable du paiement des droits d'auteur ; connaître les principes de calcul des droits appliqués par la SACD et la Sacem ; négocier la prise en charge
- ✓ Droits voisins attachés à la représentation : identifier les situations dans lesquelles les droits voisins interviennent ; savoir désigner contractuellement le redevable de ces droits
- ✓ Taxe sur les spectacles : son fonctionnement (organismes percepteurs, base de calcul, etc.), identifier le redevable de la taxe selon des modalités de programmation du spectacle.

La clause relative à l'annulation de la représentation

- ✓ Comprendre les implications contractuelles en cas d'annulation d'une représentation
- ✓ Repérer les situations pouvant entraîner l'annulation de la représentation
- ✓ Causes exonératoires de responsabilité : comprendre la force majeure et savoir l'aménager.

Documents à demander lors de la négociation pour sécuriser le contrat

- ✓ Savoir repérer et lister tous les documents ; être en capacité d'expliquer à quoi se rapporte chacun de ces documents.

Cas pratiques

- ✓ cas pratique et analyse guidée d'un contrat de cession.

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : échanges, cas pratiques, QCM ;
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM

**FORMATION
@DISTANCE &
PRÉSENTIEL**

RESPECTER LES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE BILLETTERIE

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez connaître toutes les obligations liées à la billetterie,
- ✓ Comprendre les implications, les modalités de mise en place, de gestion.

Durée

1 jour (7 heures)

Tarif

590 € HT

Effectif

8 participants

Intervenants

François Jonquet

Dates

15 & 16 mai 2025 @ DISTANCE

19 novembre @ GHS

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30
soit 7h

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Enumérer les obligations légales en matière de billetterie en France, notamment les règles de conservation des bordereaux
- ✓ Déclarer une billetterie
- ✓ Lister les mentions obligatoires des billets sur supports matériels et dématérialisés
- ✓ Respecter le cadre fiscal de la billetterie et les assiettes de déclaration des taxes et droits d'auteurs
- ✓ Organiser un partage de billetterie
- ✓ Connaître le cadre RGPD

PRÉREQUIS

- ✓ aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices.

PUBLIC

- ✓ Toute personne en charge de la billetterie, de l'administration.

PLAN DE FORMATION

Obligations légales - cadre juridique

- ✓ Déclaration
- ✓ Les obligations en fonction des types de billetterie : manuelle, informatisée, mixte
- ✓ Les mentions obligatoires
- ✓ La vente - Les CGV
- ✓ La revente au second marché.

Plateforme de vente

- ✓ Gestion interne, externe, mixte... (les commissions sur ventes)
- ✓ Les moyens de paiement : les plateformes (Paygreen, Paybox, etc.), TPE, Sum Up, etc.
- ✓ Les moyens de paiement alternatifs (Pass Culture, Chèque Culture, Coupons, etc.)
- ✓ Les droits de location.

La gestion du matériel

- ✓ Sur site
- ✓ Les guichets déportés

Les obligations sociales et fiscales ; les droits d'auteur ; les taxes

- ✓ Règles de TVA
- ✓ Sacem, SACD
- ✓ CNM / Taxe Fiscale - Règles de répartition
- ✓ SIBIL
- ✓ La conservation des données financières.

Les implications des relations contractuelles

- ✓ Contrat de cession, coréalisation, coproduction...
- ✓ Billetterie payante ou gratuite.

Le RGPD

- ✓ Gestion et conservation des données.

La comptabilité

- ✓ L'enregistrement comptable des encaissements et des produits
- ✓ La spécificité des bons cadeaux.

Points divers

- ✓ Le profil de recrutement des chargé.es de billetterie
- ✓ Le CRM.

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : échanges, cas pratiques, QCM ;
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM

**FORMATION
@DISTANCE &
PRÉSENTIEL**

DÉVELOPPER SON PROJET ARTISTIQUE

NOUVEAU

AVEZ-VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous êtes "artiste-entrepreneur" et souhaitez acquérir une bonne méthode de travail pour mener à bien votre projet artistique,
- ✓ Être capable de mettre en place des stratégies pour avancer plus vite et efficacement.

Durée

2 jours en présentiel (14 h)
4 matinées en distanciel

Tarif

890 € HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Valérie Siemasko-Pellerin

Dates

20 & 21 janvier 2025 @ GHS
13 au 16 octobre @ DISTANCE

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30 en présentiel
9h30 à 13h à distance

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Donner des outils, des conseils, aux porteurs de projets, afin d'être efficace dans la communication, d'identifier les partenaires et les fidéliser.
- ✓ Maîtriser aussi bien les enjeux de création, production, développement et communication de son projet.

PRÉREQUIS

- ✓ aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Combinaison de cours théoriques et de cas pratiques. Exercices personnalisés.

PUBLIC

- ✓ Artiste porteur d'un projet artistique
- ✓ Manager/chargé de production.

PLAN DE FORMATION

Environnement professionnel

- ✓ Identifier les différents partenaires que l'artiste rencontre tout au long de sa carrière (producteur, manager, RP, éditeur, etc.)
- ✓ Bien définir quelle est la place, le rôle de chacun et à quel moment les solliciter

Le métier de manager

- ✓ Qu'est-ce qu'un manager ?
- ✓ Son rôle vis à vis des artistes qui l'entourent, sa rémunération, son contrat, etc.
- ✓ Son rôle face aux différents partenaires
- ✓ Vision à 360° du projet

L'artiste Manager

- ✓ Gestion de son double rôle : quand s'arrête l'artiste et quand commence le manager ?
- ✓ L'exigence et la discipline de l'artiste-manager

Les contrats

- ✓ Les points importants à ne pas rater sur les contrats (éditeur, label, producteur) qui lieront l'artiste à son/ses partenaires
- ✓ Les comprendre et les analyser avant de les signer, pour être capable de les négocier

Le booking

- ✓ Identifier son réseau
- ✓ Qui contacter ? Pourquoi et comment ?
- ✓ Les outils nécessaires : savoir établir sa base de données et l'entretenir
- ✓ Envoi des mails et newsletter
- ✓ Outils et conseils pour travailler efficacement

Communication et stratégie

- ✓ Savoir parler de son projet et le pitcher
- ✓ Apprendre à se présenter
- ✓ Réseaux sociaux, site internet, dossier de presse, EPK. Lequel choisir : pour qui ? Quand ?
- ✓ Stratégie de développement d'un projet : élaboration d'un rétro-planning pour mieux identifier ses besoins ; chercher des partenaires et des financements.

La posture

- ✓ Quelle est sa place en tant qu'artiste ?
- ✓ Quelle est sa place en tant que manager ?
- ✓ Quelle posture avec ses interlocuteurs ?
- ✓ Le mieux-être de l'artiste au quotidien : savoir prendre du temps pour soi ; s'organiser pour ne pas s'épuiser ; remèdes et astuces

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : évaluation écrite pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud

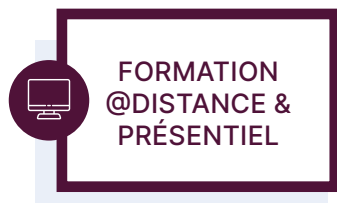
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



**FORMATION
@DISTANCE &
PRÉSENTIEL**

Durée

1 jour en présentiel (7 h)
2 matinées à distance

Tarif

590 € HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Anaïs Lukacs

Dates

12 & 13 juin 2025 @ DISTANCE
28 novembre @ GHS

Horaires

9h30 à 13h à distance
(2matinées)
10h à 13h - 14h à 18h à GHS

N° d'agrément

11753874875

MOBILITÉ INTERNATIONALE : ACCUEILLIR DES ARTISTES ÉTRANGERS

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez connaître les principes qui s'appliquent à la circulation artistique internationale, en s'appuyant fortement sur les législations européennes et française et donc sur l'accueil d'artistes et techniciens étrangers en France.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les logiques des démarches à effectuer lors de l'accueil d'artistes étrangers ou de diffusion/réalisations de projets à l'international.
- ✓ Savoir à quel type d'organisme s'adresser – repérer les sources d'information légales.
- ✓ Organiser la mise en œuvre des projets réalisés ailleurs ou assurés par des artistes ne résidant pas dans le pays où ils travailleront.

PRÉREQUIS

- ✓ Connaissances de base sur l'embauche d'artistes et la contractualisation entre organisateurs et producteurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Etudes de cas soumis par les participants

PUBLIC

- ✓ Tous les professionnels en charge de la production ou de l'administration dans le spectacle vivant.

PLAN DE FORMATION

Autorisations de séjour

- ✓ Visas court/long séjour : dispenses, procédures, points de vigilance, relations avec les postes consulaires
- ✓ Titres de séjour : dans quels cas ? Titre de séjour « Passeport talent » : critères et spécificités

Réglementation du travail, contractualisation et obligations déclaratives

- ✓ Autorisations de travail
- ✓ Présomption de salariat et artistes indépendants
- ✓ Licence d'entrepreneur du spectacle
- ✓ Détachement et déclarations à l'Inspection du travail
- ✓ Artistes mineurs

Cotisations – protection sociale

- ✓ Pays de versement des cotisations sociales: principes, conventions bilatérales de sécurité sociale
- ✓ Cotisations
- ✓ Couverture sociale

Fiscalité : retenue à la source et TVA

- ✓ Pays d'imposition, retenue à la source : principes, conventions fiscales
- ✓ Montant, calcul et modalités de versement de la retenue à la source
- ✓ TVA

Ces thèmes sont abordés à partir du cadre législatif français (sens import/« accueil en France ») dans le cas d'embauche directe et de contractualisation avec des producteurs (par ex. : contrat de cession) et sont illustrés de cas pratiques.

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : questions/ réponses, exercices pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



INTRODUCTION AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LA CULTURE

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez comprendre les enjeux environnementaux dans le secteur culturel ?
- ✓ Vous vous demandez quelles actions mettre en oeuvre pour répondre à ses enjeux ?

Durée

1 jour en présentiel (7 h)

Tarif

590 € HT

Effectif

8-10 participants

Intervenants

Marguerite Courtel

Dates

12 mars 2025

8 octobre

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les causes et les conséquences des crises environnementales sur le secteur culturel.
- ✓ Découvrir les cadres réglementaires.
- ✓ Évaluer ses impacts et construire un état des lieux.

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PUBLIC

- ✓ Tous les professionnels du secteur culturel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Alternance de contenus théoriques et d'exercices pratiques.
- ✓ Format collaboratif pour partager le constat, créer un langage commun et créer des réponses concertées aux enjeux de la transition.
- ✓ Partage entre pairs.

PLAN DE FORMATION

La Fresque de la culture

- ✓ Comprendre les causes et conséquences du changement climatique
- ✓ S'approprier les enjeux de la transition écologique dans le secteur de la Culture.

Comprendre et prioriser les impacts du secteur culturel

- ✓ Les différents impacts environnementaux (il n'y a pas que le climat...).

Les enjeux-clés du secteur culturel

- ✓ Mobilités
- ✓ Bâtiment
- ✓ Achats
- ✓ Ecoproduction
- ✓ Numérique, communication
- ✓ Nouveaux récits
- ✓ Ecogestes.

Découvrir et s'approprier les différents cadres pour agir

- ✓ Cadre RSE
- ✓ Approche des objectifs de développement durable de l'ONU
- ✓ Théorie du Donuts...

Etat des lieux de ses pratiques et pistes d'action pour agir

- ✓ Hiérarchiser les chantiers environnementaux prioritaires : mobilités, bâtiment, éco-conception et écoproduction des oeuvres, achats durables et responsables, alimentation, communication et numérique responsable, écogeste, réduction et gestion responsable des déchets, nouveaux récits, biodiversité, formation et pédagogie
- ✓ Identifier ses parties prenantes à mobiliser : fournisseurs, partenaires, publics, artistes, etc.

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : questions/ réponses, exercices pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



METTRE EN PLACE LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE DANS SA STRUCTURE

AVEZ-VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

À partir de septembre 2026, la facturation électronique devient obligatoire en réception et se généralisera progressivement en émission en fonction de la taille de l'entreprise. Cette réforme représente un changement majeur pour toutes les entreprises. Au-delà d'une obligation légale, c'est une opportunité de moderniser vos processus, de gagner en efficacité et de sécuriser vos échanges.

Durée

1 matinée à distance (3,5 h)

Tarif

240 € HT

Effectif

10-20 participants

Intervenants

Pierre Lafitte

Dates

10 octobre 2025

19 novembre

12 décembre

Horaires

9h30 à 13h

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les enjeux de la facturation électronique.
- ✓ Identifier les impacts pratiques et techniques.
- ✓ Se préparer concrètement et structurer son projet en interne.

PRÉREQUIS

- ✓ Être "concerné" par la facturation

PUBLIC

- ✓ Comptables, administrateurs, dirigeants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques et apports réglementaires.

PLAN DE FORMATION

Comprendre la réforme de la facturation électronique

- ✓ Comprendre la réforme et ses modalités
- ✓ Les textes de référence et les nouvelles obligations légales
- ✓ Le calendrier officiel et les dates clés
- ✓ Les différents acteurs et leurs rôles

Identifier les impacts pratiques et techniques

- ✓ Comprendre le cycle de vie d'une facture électronique
- ✓ Maîtriser les principes du e-reporting et des données de paiement
- ✓ Comprendre les formats obligatoires
- ✓ Sélectionner l'éditeur
- ✓ S'aider d'une matrice de choix pour orienter votre stratégie

Se préparer concrètement et structurer son projet en interne

- ✓ Structurer son projet de mise en conformité
- ✓ Analyser vos processus et cartographier vos flux
- ✓ Choisir la solution la plus adaptée
- ✓ Vérifier et fiabiliser vos données internes
- ✓ Comprendre les nouvelles obligations de contrôle des factures
- ✓ S'assurer de pouvoir transmettre toutes les données à l'administration fiscale
- ✓ Mettre à jour ces processus internes

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : questions/réponses ;
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM

Société :	Vous êtes déjà client GHS, votre code client :	
Contact :	Adresse :	
Numéro Siret (si vous n'êtes pas client GHS) :		
Nom du ou des participants	Email	Téléphone
☐ Je souhaite recevoir un devis ☐ Demande de prise en charge à mon Opco		

FORMATIONS DE GROUPE (cocher la case correspondante)

La paie et les spécificités des intermittents	2 jours	☐	Date choisie :
Gérer la maladie en paie et dans sPAIEctacle®	1 jour	☐	Date choisie :
L'embauche et les droits des intermittents	2 jours	☐	Date choisie :
Administrateur.trice du spectacle vivant	21 jours	☐	Date choisie :
Calculer et contrôler le calcul des charges sociales	2 jours	☐	Date choisie :
Prise en main de sPAIEctacle® en présentiel	2 jours	☐	Date choisie :
Gérer la paie des salariés permanents	12 jours	☐	Date choisie :
Le traitement de texte de sPAIEctacle® ou La comptabilité et sPAIEctacle®	3 h	☐	Date choisie :
Comprendre et contrôler la DSN	3 matinées	☐	Date choisie :
Droits d'auteur et sPAIEctacle®	1 jour	☐	Date choisie :
Les rendez-vous de l'actualité sociale	3h et 30 mn	☐	Date choisie :
Les frais professionnels	1 jour	☐	Date choisie :
Auto-vérification du paramétrage	3 h	☐	Date choisie :
Initiation à la comptabilité et à la fiscalité dans les entreprises culturelles et du spectacle	2 jours	☐	Date choisie :
Faire un budget prévisionnel et un business plan dans les entreprises culturelles et du spectacle	3 matinées	☐	Date choisie :
Trouver des financements dans les entreprises culturelles et du spectacle	2 jours	☐	Date choisie :
Gérer les Ressources humaines au quotidien dans le secteur culturel	1 matinée	☐	Date choisie :
Les contrats du spectacle	2 jours	☐	Date choisie :
Développer son projet artistique	2 jours	☐	Date choisie :
Réagir face à une situation de crise : l'exemple du harcèlement moral ou sexuel au travail	1 matinée	☐	Date choisie :
Prendre en main la gestion juridique d'une association	1 jour	☐	Date choisie :
Prise en main de sPAIEctacle® à distance	2 jours	☐	Date choisie :
Optimisation du logiciel sPAIEctacle®	2 jours	☐	Date choisie :
Le calcul de la paie	2 jours	☐	Date choisie :
Mobilité internationale : accueillir des artistes étrangers	1 jour	☐	Date choisie :
Parcours certifiant Gérer la paie des entreprises culturelles et du spectacle	15 jours	☐	Date choisie :
Développer la diffusion de spectacles	2 jours	☐	Date choisie :
Produire un spectacle : du budget aux contrats	2 jours	☐	Date choisie :
Gérer les congés payés en paie	1 jour	☐	Date choisie :
Auto-vérification du paramétrage	3h	☐	Date choisie :

FORMATIONS PERSONNALISÉES (cocher la case correspondante)

Prise en main de sPAIEctacle®	1 à 2 jours	☐	Date choisie :
Passage de Monosociété à Multisociétés	3h	☐	Date choisie :
Vérification et analyse du paramétrage	1 à 2 jours	☐	Date choisie :
La paie des contrats courts	4h	☐	Date choisie :
Auto-vérification du paramétrage	3h	☐	Date choisie :

COMMENT VALIDER MON INSCRIPTION ?

- Adressez-nous votre bulletin d'inscription ainsi que votre devis signés par mail à formation@ghs.fr

FORMATIONS @DISTANCE • Vous proposer un suivi de qualité, s'assurer de la convivialité de nos formations et de certification de présence nécessitent d'activer votre caméra.

FORMATIONS EN PRÉSENTIEL • GHS s'engage à respecter les conditions d'accueils et sanitaires actuelles.

- ☐ J'ai pris connaissance des conditions de participation et d'annulation, et les accepte sans réserve. (Cocher la case)

Date, signature et cachet

NOTRE OFFRE DE FORMATION SUR LA PAIE DES CONTRATS COURTS

1. NOS FORMATIONS « MÉTIERS »

a. Les formations HCR

Les spécificités de la paie en HCR
La pratique de la paie dans la branche des HCR
La gestion des Ressources humaines dans la branche des HCR
La comptabilité utile à la paie
Savoir analyser le compte de résultat d'un restaurant

b. Formations autres paies spécifiques

La paie dans la branche de l'animation (convention Eclat)
La paie agricole
La paie des VRP et commerciaux

c. Tous secteurs

La paie des contrats courts
Calculer et contrôler le calcul des charges sociales
Mettre en place la facturation électronique

2. NOS FORMATIONS « LOGICIEL »

Prise en main mono société
Prise en main multi société
Vérification et analyse de votre paramétrage

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

→ Remise d'un support écrit
→ GHS s'engage à vous faire travailler
sur des cas pratiques et répondre
à des questions concrètes
→ Évaluation par QCM



LES SPÉCIFICITÉS DE LA PAIE EN HCR

Maîtriser les particularités de la paie des cafés, hôtels, restaurants



Durée

1 jour (en intra)

Tarif

1 500€ HT

Intervenant

Maud Guettier

Horaires

9h à 13 h - 14h-17h
soit une durée de 7h

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous travaillez sur la paie des HCR et souhaitez conforter vos compétences et faire un point sur ses spécificités.
- ✓ Vous allez prochainement travailler dans le secteur des cafés, hôtels, restaurants et souhaitez pouvoir établir des bulletins de paie en respectant la réglementation.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître les spécificités en paie de la convention collective des cafés, hôtels, restaurants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques

PRÉREQUIS

- ✓ Maîtriser les fondamentaux de la paie générale

PUBLIC

- ✓ Gestionnaire de paie, comptable dans le HCR et gérants de cafés, hôtels et restaurants

PLAN DE FORMATION

Généralités sur la paie

- ✓ La structure du bulletin de salaire
- ✓ Etat des lieux de la réglementation
- ✓ La convention collective nationale

Le cadre conventionnel HCR

- ✓ La convention collective applicable
- ✓ Temps de travail conventionnel
- ✓ Les classifications conventionnelles
- ✓ La rémunération conventionnelle

Embauche

- ✓ DPAE - déclaration préfecture
- ✓ Contrats
- ✓ Période d'essai

Temps de travail dans le HCR

- ✓ Temps de travail conventionnel/HS
- ✓ Temps de travail/HC
- ✓ Autres heures
- ✓ Jours fériés
- ✓ Congés

Les éléments de rémunération et charges sociales

- ✓ Les salaires
- ✓ Les accessoires
- ✓ Prévoyance
- ✓ Frais de santé

Rupture du contrat de travail

- ✓ Cas de rupture
- ✓ Délai de prévenance
- ✓ Préavis
- ✓ Les indemnités versées en fin de contrat

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : questions/réponses
- Après la formation : évaluation à chaud.
- Formation dispensée en présentiel ou en distanciel

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



LA PRATIQUE DE LA PAIE DANS LA BRANCHE DES HCR

Actualisez, optimisez et sécurisez vos pratiques des paies des hôtels, cafés et restaurants



Durée

3 jours (en intra)

Tarif

4 500 € HT

Intervenant

Frédérique Dolbeau

Horaires

9h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 7 h/jour

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Traiter la paie : évolution de la réglementation; contrôler les éléments variables ; évaluer les éléments du salaire brut et net à payer; traiter les CP et les autres absences ; etc.
- ✓ Contrôler les déclarations de charges sur les salaires : calculer les bases de calcul des cotisations et contributions sociales salariales et patronales ; etc.
- ✓ Traiter le paiement des salaires : traiter les versements dus aux salariés ; traiter toutes les demandes des salariés relatives à la paie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Alternance d'éléments techniques, théoriques et études de cas concrets, de mises en situation

PUBLIC

- ✓ Responsable paie, collaborateur paie travaillant ou voulant évoluer dans le secteur des HCR

PRÉREQUIS

- ✓ Maîtriser les bases de la paie générale

PLAN DE FORMATION

Journée 1 : les bases de la "bonne" paie

- ✓ Mettre en place le dossier paie
 - Disposer des informations minimum d'un dossier paie
 - Check-list prise en charge d'un dossier paie
 - Récupérer et traiter les variables paie
 - Vérifier l'évolution de la réglementation sociale
- ✓ Traiter en conformité le salaire brut
 - les fondamentaux : paie mensuelle, paie au réel ; paie des temps plein et des temps partiel
 - Respecter les spécificités : avantages en nature nourriture et les indemnités ; travail de nuit etc.
 - Appliquer une méthode de déduction des absences
 - les absences maladie en paie : IJSS maladie; complément de salaire "employeur"

Journée 2 : du brut au net à payer et le PAS

- ✓ Du brut au net à payer : connaître le plan de paie type en HCR

- Les bases et les taux des cotisations et contributions : cotisations sur le brut et cotisations plafonnées ; tranches de cotisations retraite, prévoyance, chômage; forfait social ; CSG CRDS ; net imposable; net à payer.
- Traiter le prélèvement à la source sur la paie : base et taux ; CDD court ; arrêt de travail maladie et PAS.

Journée 3 : contrôle de gestion des déductions de charges

- ✓ Appliquer la réduction et les taux réduit de cotisations patronales
 - Le Smic variable des taux réduits et de la réduction générale (ex Fillon), comment ça marche?
 - Traiter en cas d'écarts d'exonération "cotisations patronales"
- ✓ Salariés : heures supplémentaires et complémentaires exonérées de charges et défiscalisées
 - Les heures concernées par ces exonérations
 - Contrôle de gestion paie

MOYENS D'ÉVALUATION

- Evaluation via des exercices et débriefings de l'acquisition des compétences par les stagiaires.
- Quizz et questionnaires.
- Evaluation à chaud
- Exemples de cas pratiques :
 - Calcul d'un salaire mensuel à temps plein et à partiel
 - Calcul de la paie et des IJSS pour un arrêt "maladie"
 - Calcul du PSS, du forfait social, de la CSG CRDS
 - Exonérations des cotisations patronales

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LA BRANCHE DES HCR

NOUVEAU

Actualisez, optimisez et sécurisez vos pratiques de gestion des Ressources Humaines des Hôtels Cafés et Restaurants (HCR)

Durée

3 jours (en intra)

Tarif

4500 € HT

Intervenant

Frédérique Dolbeau

Horaires

9h à 13h - 14h à 17h soit une durée de 7 h/jour

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Acquérir les fondamentaux du droit du travail et les spécificités de la CCN des HCR
- ✓ Sécuriser ses contrats de travail et leur exécution
- ✓ Reconnaître ou sanctionner selon le contexte
- ✓ Sécuriser la discipline dans l'entreprise et la rupture du contrat de travail pour limiter le risque prud'homal
- ✓ Elaborer avec méthode les outils nécessaires à une bonne GRH avec les spécificités des HCR

PRÉREQUIS

- ✓ Évoluer sur le traitement de la GRH, de la paie ou le juridique des HCR
- ✓ Alternance d'éléments techniques, théoriques et études de cas concrets, de mises en situation

PUBLIC

- ✓ DRH, RRH, chargé des RH, juriste dans les HCR
- ✓ Dirigeant d'entreprise, manager des HCR

PLAN DE FORMATION

Journée 1 : l'embauche

- ✓ Les points de vigilance de la CCN des HCR
 - Rémunérer dans le respect de la CCN des HCR
 - Respecter les « promotions » prévues par la CCN
 - Saison et respect des priorités d'embauche
 - Travailleur de nuit, jeune, tenue de travail, nourriture
 - La période d'essai : durée, prolongation, etc.
- ✓ Contrat de travail : choisir entre CDD et CDI CDI, CDD, CDD étudiant et intérim : quels critères ?
 - Maîtriser les règles de renouvellement et de succession
 - Extra et CDD saisonnier les spécificités de la CCN
 - Les cas de rupture anticipée des contrats précaires
 - Réduire les risques de requalification du contrat

Journée 2 : le temps de travail et les absences

- ✓ Temps de travail : les points de contrôle
 - Décompte et suivi des temps fondamentaux
 - Etablir les plannings, affiche et suivi des temps

- Respect des durées et repos ; heures supplémentaire

- Limiter les risques de travail illégal
- Eviter la faute inexcusable

- ✓ Les jours fériés et les congés payés
 - Le 1er mai, les garantis et les autres
 - Les salariés permanents, les saisonniers et les jeunes
 - Le calendrier des obligations; les CP acquis/pris
 - Anticipation, fractionnement
 - La modification des dates de départs : permise?

Journée 3 : discipline et fin du contrat de travail

- ✓ Faire face à une mauvaise exécution du contrat de travail : la sanction en fonction de la faute
 - Les sanctions applicables et les recours possible
 - Analyser le comportement fautif
 - L'échelle des sanctions jusqu'au licenciement pour faute lourde
- ✓ Faire face à une mauvaise exécution du contrat de travail : respecter le formalisme, les délais
 - Clarifier le pouvoir disciplinaire et respecter les procédures pour limiter le risque prud'homal
 - Distinguer les procédures ; la question du préavis
 - Respecter les délais de notification de la sanction disciplinaire

MOYENS D'ÉVALUATION

- Evaluation via des exercices et débriefings de l'acquisition des compétences par les stagiaires.
- Quizz et questionnaires.
- Evaluation à chaud

- Exemples de cas pratiques :
 - Calcul et rupture période d'essai
 - Planning des temps et des repos obligatoires
 - Constituer un dossier pour faire face à un prud'homme
 - Les jours fériés et les congés payés

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM

**Durée**

1 jour (en intra)

Tarif

1 500€ HT

Intervenant

Maud Guettier

Horaires9h à 13 h - 14h-17h
soit une durée de 7h**N° d'agrément**

11753874875

LA COMPTABILITÉ UTILE À LA PAIE

Pouvoir exploiter les données comptables issues de la paie

NOUVEAU

OBJECTIFS

- ✓ Savoir exploiter les données comptables issues de la paie,
- ✓ Savoir lire un bilan et un grand livre des comptes relatifs au social/paie
- ✓ Pouvoir intervenir dans le cycle de révision.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques,

apports réglementaires et cas pratiques

PRÉREQUIS

- ✓ Maîtrise de la paie - Maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur)

PUBLIC

- ✓ Responsable ou chargé de la paie
- ✓ Responsable client paie de cabinet d'Expertise Comptable

PLAN DE FORMATION**Présentation de la comptabilité**

- ✓ Les obligations comptables : Plan Comptable Général et principes comptables
- ✓ Les enchaînements comptables : Journaux, grand livre, balance générale, bilan et compte de résultat
- ✓ Les comptes annuels : Bilan, compte de résultat et annexe

Cas pratiques

Le contrôle URSSAF et sa préparation

- ✓ Liste type des documents à préparer : l'intérêt de chaque document

- ✓ Coordination service paie/service comptable dans la préparation
- ✓ Les FEC / les DSN

Cas pratiques

La révision du Cycle social/paie

- ✓ La présentation du cycle social
- ✓ Le programme de travail : les cadrages, validations de comptes, ratios...
- ✓ Les spécificités comptables de la paie HCR

Mise en pratique du programme de travail pour l'audit et le contrôle URSSAF

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : questions/réponses
- Après la formation : évaluation à chaud.
- Formation dispensée en présentiel ou en distanciel

4, rue d'Enghien
75010 Paris**T** 01 53 34 25 25**M** formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



SAVOIR ANALYSER LE COMPTE DE RÉSULTAT D'UN RESTAURANT



Lire, comprendre et analyser le compte de résultat d'un restaurant

Durée
1 jour (en intra)

Tarif
1 500 € HT

Intervenant
Adeline Desthuilliers

Horaires
9h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 7 h

N° d'agrément
11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous travaillez dans le secteur des CHR et souhaitez comprendre et analyser le compte de résultat d'un restaurant.
- ✓ Vous souhaitez vous familiariser avec le vocabulaire financier, les principaux ratios.

OBJECTIFS

- ✓ Savoir lire, comprendre et analyser le compte de résultat d'un restaurant.
- ✓ Se familiariser avec le vocabulaire financier, les ratios principaux

PRÉREQUIS

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratique

PUBLIC

- ✓ Tous publics

PLAN DE FORMATION

Les spécificités de la restauration

- ✓ Définition de la restauration
- ✓ Le marché de la restauration
- ✓ Les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe

Les bases pour comprendre un compte de résultat

- ✓ Prise de connaissance
- ✓ Structuration du compte de résultat
- ✓ Structuration des SIG

Le principes de base de l'analyse

- ✓ Les différentes lectures du compte de résultat
- ✓ Les principaux ratios de la restauration
- ✓ Recommandations avant d'analyser un compte de résultat

Analyse du CA et de la marge brute

- ✓ Analyse du chiffre d'affaires
- ✓ Marge brute et coefficient

✓ Analyse des charges d'exploitation

- ✓ Les charges de personnel
- ✓ Le loyer
- ✓ Les charges externes-achats non stockés
- ✓ Les charges externes – services extérieurs
- ✓ Les impôts et taxes
- ✓ Les autres charges
- ✓ Les amortissements

Analyse des autres résultats

- ✓ Résultat financier
- ✓ Résultat exceptionnel
- ✓ Impôt sur les sociétés

La capacité d'autofinancement

- ✓ La capacité d'autofinancement
- ✓ Conclusion

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : questions/ réponses
- Après la formation : évaluation à chaud.
- Formation dispensée en présentiel ou en distanciel

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



LA PAIE DANS LA BRANCHE DE L'ANIMATION (ECLAT)

Maîtriser la paie dans le domaine de l'animation



Durée

1 jour (en intra)

Tarif

1 500 € HT

Effectif

jusqu'à 8 participants

Intervenant

Odile Falce

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30
soit une durée de 7 h/jour

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Acquérir les connaissances de toutes les particularités liées à la paie dans la branche de l'animation
- ✓ Appliquer la réglementation en vigueur

PRÉREQUIS

- ✓ Maîtriser les fondamentaux de la paie générale

PUBLIC

- ✓ Responsable paie ou gestionnaire en charge de la paie et/ou des DSN

PLAN DE FORMATION

Dispositions spécifiques de la CCN de l'animation

- ✓ Champ d'application professionnel
- ✓ Les contrats de travail spécifiques :
 - Le CDII ou C2I
 - Le CEE
- ✓ Les particularités liées aux Professeurs et animateurs techniciens

Salaires primes et indemnités- évolutions 2022 /2021

- ✓ Mensualisation ou temps de travail effectué
- ✓ Particularités sur les indemnités de rupture
- ✓ Le PAS pour les contrats courts

Dispositions spécifiques de la paie

- ✓ La paie du CDII
- ✓ La paie du CEE
- ✓ La paie des professeurs et animateurs techniciens

MOYENS D'ÉVALUATION

- Alternance théorie et cas pratiques :
- Quizz,
 - Compléter deux contrats de travail,
 - Calcul de bulletins de paie

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



LA PAIE AGRICOLE

Maîtriser la paie du régime MSA



OBJECTIFS

- ✓ Appréhender les particularités de la paie agricole
- ✓ Appliquer la réglementation en vigueur

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PUBLIC

- ✓ Responsable ou gestionnaire paie en charge de la paie et/ou des DSN

Durée

1 jour (en intra)

Tarif

1 500 € HT

Effectif

jusqu'à 8 participants

Intervenant

Khadija Hamadi
Evelyne Grasset

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30
soit une durée de 7 h/jour

N° d'agrément

11753874875

PLAN DE FORMATION

Présentation de la MSA

- ✓ Présentation et dates clés de la MSA
- ✓ Missions et composition des organes de la MSA
- ✓ Les organes de contrôle et le rescrit social

Les ressortissants de la MSA

- ✓ L'exploitant agricole
- ✓ Les salariés agricoles
- ✓ Le pluriactif
- ✓ Les non affiliés au régime salarié

Les contrats de travail spécifiques

- ✓ Le CDD saisonnier
- ✓ Les contrats vendanges
- ✓ Le TESA

Les CCN du régime agricole

- ✓ Les nouvelles CCN du régime agricole
- ✓ Les changements majeurs

Les cotisations de la MSA

- ✓ Les cotisations couvertes par la MSA
- ✓ Les dispositifs d'exonérations propres à la MSA
- ✓ Les cotisations des autres organismes

Les déclarations de la MSA

- ✓ La DPAE
- ✓ La DSN mensuelle
- ✓ Les DSN évènementielles

MOYENS D'ÉVALUATION

- Alternance théorie et cas pratiques :
 - Calcul de bulletins de paie agricole

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



LA PAIE DES VRP ET COMMERCIAUX

Maîtriser la paie des VRP

NOUVEAU

Durée

1 jour (en intra)

Tarif

1 500 € HT

Effectif

jusqu'à 8 participants

Intervenant

Odile Falce

Horaires

9h00 à 12h30- 14h30 à 17h
soit une durée de 7 h/jour

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Appréhender et connaître les particularités liées à la paie des salariés VRP et/ou commerciaux

PRÉREQUIS

- ✓ Avoir déjà une expérience en paie

PUBLIC

- ✓ Gestionnaire de paie ou responsable paie et traitant des paies des salariés VRP et/ou commerciaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Tout au long de la journée quiz et exercices sur les thèmes abordés.

PLAN DE FORMATION

Les différents status de commerciaux

- ✓ Les représentants statutaires
- ✓ Les représentants non statutaires
- ✓ Les autres statuts

La rémunération des VRP et commerciaux

- ✓ Rémunération fixe et/ou sur commissions
- ✓ La garantie de rémunération des VRP
- ✓ Les congés payés

Les autres absences

Les cotisations sociales

- ✓ Rémunération fixe et/ou sur commissions
- ✓ La garantie de rémunération des VRP
- ✓ Les congés payés

Les autres absences

La rupture du contrat de travail

- ✓ Le préavis
- ✓ Le sort des commissions après rupture
- ✓ Les indemnités de rupture
- ✓ La clause de non-concurrence

MOYENS D'ÉVALUATION

- Alternance théorie et cas pratiques :
 - QCM en fin de formation pour valider l'acquisition des compétences

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



FORMATION
LÉGISLATION
SOCIALE
@DISTANCE

Durée

4h (en intra)

Tarif

800 € HT

Intervenants

Odile Falce

Horaires

9h à 13h ou 14h à 18h
soit une durée de 4h

N° d'agrément

11753874875

LA PAIE DES CONTRATS COURTS

Acquérir les connaissances des particularités liées aux recours aux contrats de courte durée

OBJECTIFS

- ✓ Acquérir les connaissances de toutes les particularités liées au recours aux contrats de courte durée
- ✓ Appliquer la réglementation en vigueur

PRÉREQUIS

- ✓ Maîtriser les fondamentaux de la paie générale

PUBLIC

- ✓ Responsable paie ou gestionnaire en charge de la paie et/ou des DSN

PLAN DE FORMATION

Le cadre juridique des contrats courts

- ✓ Différenciation entre les différents contrats : CDD, CDD d'usage, CDD Saisonnier
- ✓ Les clauses contractuelles obligatoires

Rémunération des contrats courts

- ✓ Mensualisation ou temps de travail effectué
- ✓ Particularités sur les indemnités de rupture
- ✓ Le PAS pour les contrats courts

DSN et FCTU

- ✓ FCTU ou DSN mensuelle

MOYENS D'ÉVALUATION

- Alternance théorie et cas pratiques :
- Quizz,
 - Calcul de rémunération,
 - Calcul de bulletins de paie .

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



CALCULER ET CONTRÔLER LES COTISATIONS SOCIALES

Pour calculer et vérifier le calcul des différentes charges sociales.

Pour effectuer les régularisations nécessaires et appliquer les réductions et exonérations.

Durée

2 jours (+2h) à distance (16 h)

Tarif

890 € HT

Intervenants

Nathalie Garcia

Dates

20 & 21 mars 2025

19 & 20 juin

9 & 10 octobre

Horaires

9h à 12h - 13h à 17h
soit une durée de 7h/jour

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous voulez calculer les charges sociales, vérifier les calculs des différentes charges sociales, effectuer les régularisations nécessaires.
- ✓ Vous souhaitez savoir comment appliquer les réductions et exonérations.

OBJECTIFS

- ✓ Savoir calculer et vérifier le calcul des charges sociales en paie
- ✓ Identifier l'ensemble des cotisations sociales
- ✓ Maîtriser les principaux cas particuliers (alternance, stagiaire, etc.)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices

PRÉREQUIS

- ✓ Pratique de la paie

PUBLIC

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie
- ✓ Chargé de préparer, de réaliser ou de contrôler les paies, les déclarations de cotisations sociales, les états de fin d'année

PLAN DE FORMATION

Seuil et bases

- ✓ Panorama des charges
- ✓ La DSN et les autres déclarations de charges
- ✓ Les différents seuils d'effectifs
- ✓ Le plafond de la Sécurité Sociale
- ✓ Quizz et cas pratiques de calcul de proratisation du plafond

Les mécanismes de réduction

- ✓ La réduction salariale pour HS/HC
- ✓ La réduction générale de cotisations
- ✓ Le complément allocations familiales
- ✓ Le complément maladie
- ✓ Calculs sur les différents mécanismes de réduction

Cas pratiques

- ✓ À partir de plusieurs études de cas les stagiaires réaliseront 5 bulletins de paie avec des particularités permettant de traiter les points abordés lors de la formation.

Les charges particulières

- ✓ La base CSG CRDS
- ✓ Le forfait social
- ✓ La taxe sur les salaires
- ✓ Le prélèvement à la source
- ✓ La réintégration de charges sociales et fiscales des excédents de prévoyance et de retraite supplémentaire
- ✓ Calculs dans le détail de chaque type de cotisations particulières

Les paies particulières

- ✓ L'apprenti
- ✓ Le mandataire social
- ✓ Le stagiaire
- ✓ Cas pratiques sur les particularités en matière de charges sociales de ces différents statuts

Classe virtuelle (2 h - 1 mois après la formation)

- ✓ Pour revenir sur les acquis de la formation et les confronter à la réalité de l'apprenant dans son entreprise

MOYENS D'ÉVALUATION

- Exercices, cas pratiques, pendant la formation
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



PRISE EN MAIN MONO SOCIÉTÉ

Pour calculer et vérifier le calcul des différentes charges sociales.

Pour effectuer les régularisations nécessaires et appliquer les réductions et exonérations.

Durée

1-2 jours

Tarif

1 190 € HT par journée

Effectif

1-3 participants

Intervenants

Leila Borlai
Marie Chabredier
Jérôme Guyon
Nadia Louiz

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6h/jour

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous venez d'acquérir La Paie© et vous voulez démarrer sur de bonnes bases?
- ✓ Plutôt que chercher à tâtons les commandes principales et risquer de prendre de mauvaises habitudes, découvrez en deux jours tout qu'il faut savoir pour éditer vos premiers bulletins, vos attestations et vos déclarations de cotisations..

OBJECTIFS

- ✓ Réaliser l'ensemble des opérations de paie sur le logiciel La Paie© : de la DPAE aux récapitulatifs de cotisations, en passant par les fiches de paies...
- ✓ Répondre et vous aider à mettre en place vos spécificités (paramétrage, taux...)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices

PUBLIC

- ✓ Utilisateur de La Paie© venant d'acquérir le logiciel
- ✓ Nouveau collaborateur qui ne connaît pas le logiciel

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PLAN DE FORMATION

Environnement du logiciel

- ✓ Installation et mise à jour de version
- ✓ Sauvegarde et restauration

Principes généraux d'utilisation

- ✓ Les menus, les listes, les fiches

Création de salariés

- ✓ L'état civil

Création de contrats

- ✓ Les professions
- ✓ Les rubriques de paies
- ✓ Les analytiques

A partir des contrats

- ✓ La DPAE
- ✓ Le contrat de travail papier

Saisir une paie

- ✓ A partir d'une liste de contrats
- ✓ La paie à partir d'un net ou d'un coût employeur

Impressions des paies et éditions du salarié

- ✓ Le bulletin de paie
- ✓ Les éditions liées

Paramétrage de la paie

- ✓ Les chiffres clés
- ✓ Les caisses
- ✓ Les retenues

Modification de taux

- ✓ Changement de taux
- ✓ Activation / inactivation de retenues
- ✓ Mise à jour de retenues

Modifications de paies

- ✓ Les pré-paies
- ✓ Le recalcul des paies
- ✓ La mise à jour des paies

Impressions des états

- ✓ Les déclarations de cotisations
- ✓ Le livre de paie
- ✓ Les écritures comptables

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



PRISE EN MAIN MULTI SOCIÉTÉS

Faites vos premiers pas dans La Paie®, découvrez la richesse de ses fonctionnalités : paramétrage, création de salariés, saisie des paies, impressions des documents liés...

Durée

2 jours

Tarif

2 380 € HT

Effectif

1-3 participants

Intervenants

Leila Borlai
Marie Chabredier
Jérôme Guyon
Nadia Louiz

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6h/jour

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous venez d'acquérir La Paie® et vous voulez démarrer sur de bonnes bases ?
- ✓ Plutôt que chercher à tâtons les commandes principales et risquer de prendre de mauvaises habitudes, découvrez en deux jours tout qu'il faut savoir pour éditer vos premiers bulletins, vos attestations et vos déclarations de cotisations.

OBJECTIFS

- ✓ Réaliser l'ensemble des opérations de paie sur le logiciel La Paie® : de la DPAE aux récapitulatifs de cotisations, en passant par les fiches de paies...
- ✓ Répondre et vous aider à mettre en place vos spécificités (paramétrage, taux...)

PUBLIC

- ✓ Utilisateur de La Paie® venant d'acquérir le logiciel
- ✓ Nouveau collaborateur qui ne connaît pas le logiciel

PLAN DE FORMATION

Environnement du logiciel

- ✓ Installation et mise à jour de version
- ✓ Sauvegarde et restauration

Principes généraux d'utilisation

- ✓ Les menus, les listes, les fiches
- ✓ Gestion des niveaux et groupes

Création de salariés

- ✓ L'état civil

Création de contrats

- ✓ Les professions
- ✓ Les rubriques de paies
- ✓ Les analytiques

A partir des contrats

- ✓ La DPAE
- ✓ Le contrat de travail papier

Saisir une paie

- ✓ A partir d'une liste de contrats
- ✓ La paie à partir d'un net ou d'un coût employeur

Impressions des paies et éditions du salarié

- ✓ Le bulletin de paie
- ✓ Les éditions liées

Paramétrage de la paie

- ✓ Les chiffres clés
- ✓ Les caisses, les retenues

Analyse de vos différentes sociétés et de leurs particularités

- ✓ Caisse et taux spécifiques
- ✓ Affectation des cotisations à partir d'un paramétrage commun
- ✓ Création de groupes et de niveaux de paramétrage

Modifications de paies

- ✓ Les pré-paies
- ✓ Le recalcul des paies
- ✓ La mise à jour des paies

Impressions des états

- ✓ Les déclarations de cotisations
- ✓ Le livre de paie
- ✓ Les écritures comptables

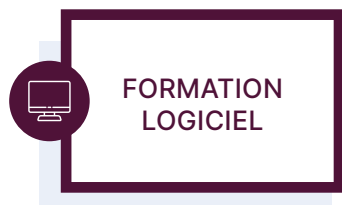
4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM



VÉRIFICATION ET ANALYSE DE VOTRE PARAMÉTRAGE

Pour contrôler, améliorer et mettre à jour votre paramétrage. Pour évaluer la pertinence et l'efficacité de vos modes opératoires en matière de traitement de paie.

Durée

1-2 jours

Tarif

1 190 € HT/jour

Effectif

1-2 participants

Intervenants

Leila Borlai
Marie Chabredier
Jérôme Guyon

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6h/jour

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous venez d'acquérir La Paie® et vous voulez démarrer sur de bonnes bases?
- ✓ Plutôt que de chercher à tâtons les commandes principales et risquer de prendre de mauvaises habitudes, découvrez en deux jours tout qu'il faut savoir pour éditer vos premiers bulletins, vos attestations et vos déclarations de cotisations.

OBJECTIFS

- ✓ Lister les erreurs, estimer les conséquences et proposer des solutions
- ✓ Actualiser les connaissances du logiciel et les possibilités d'intervention sur le paramétrage

PUBLIC

- ✓ Utilisateurs autonomes sur les fonctionnalités courantes de La Paie mais doutant du paramétrage et des méthodes pour le vérifier, le redresser

PLAN DE FORMATION

Proposition d'une méthode de vérification

- ✓ Plan des types de personnels à vérifier
- ✓ Analyse du profil de l'établissement
- ✓ Présentation et explication des outils de contrôle
- ✓ Gestion des sauvegardes
- ✓ Check liste et réunion des documents indispensables

Analyse des catégories professionnelles et salariales

- ✓ Création des catégories manquantes
- ✓ Affectation aux salariés

Mises à jour du logiciel, en fonction des versions et de la législation

- ✓ Vérification des chiffres clés
- ✓ Vérification des taux
- ✓ Vérification des bases de calcul

Vérification des niveaux de paramétrage

- ✓ Les retenues
- ✓ Les professions
- ✓ Les rubriques de paie

Approfondissement des mécanismes de La Paie®

- ✓ Fonction de recalcul
- ✓ Les régularisations
- ✓ Editions d'états de contrôle

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM

Société		Code client	
Nom du ou des participants	Email	Téléphone	

FORMATIONS PERSONNALISÉES (cocher la case correspondante)

@DISTANCE ou en PRÉSENTIEL

- ☐ Prise en main de La Paie© mono société
☐ Prise en main de La Paie© multi sociétés
☐ Vérification et analyse du paramétrage
☐ À la carte

- 1 à 2 jours ☐ date choisie _____
2 jours ☐ date choisie _____
1 à 2 jours ☐ date choisie _____
1 à 2 jours ☐ date choisie _____

COMMENT VALIDER MON INSCRIPTION ?Adressez-nous votre bulletin d'inscription ainsi que votre devis signés par mail à formation@ghs.fr**FORMATIONS @DISTANCE** • Vous proposer un suivi de qualité, s'assurer de la convivialité de nos formations et de certification de présence nécessitent d'activer votre caméra.

- ☐ J'ai pris connaissance des conditions conditions de participation et d'annulation, et les accepte sans réserve.
(Cocher la case)

Date, signature et cachet



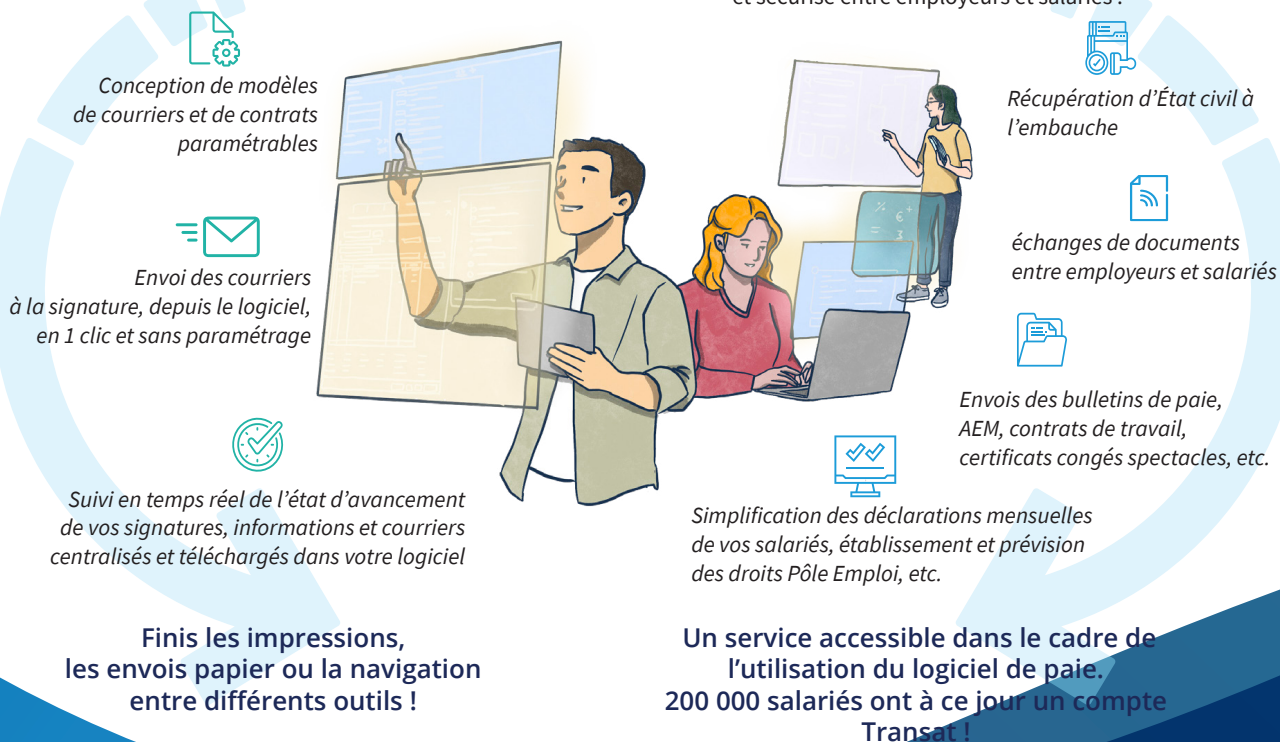
**CONCEPTION DES CONTRATS, SIGNATURE ÉLECTRONIQUE,
DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS RH, RECUEIL DES VARIABLES
DE PAIE, DÉCLARATIONS SOCIALES, ETC**



Signature électronique des courriers et contrats :



Transat, plateforme d'échange personnalisé
et sécurisé entre employeurs et salariés :



GÉRER VOS DROITS D'AUTEUR AVEC GHS

En choisissant GHS pour gérer vos droits d'auteur, vous avez accès aux fonctionnalités suivantes :



GESTION PRÉCOMPTE, TVA, RETENUE À LA SOURCE, RETRAITE, FORMATION

ENVOI DE NOTES VERS TRANSAT

Facile à activer, sans paramétrage à effectuer, déclarez en toute sécurité !

Accompagnement Formation GHS proposé, pour vous simplifier la mise en place et votre connaissance de la gestion des Droits d'auteur.

INTÉGRATION D'HONORAIRES PAR SAISIE OU IMPORT

GESTION DES RÈGLEMENTS ET ÉCRITURES COMPTABLES ASSOCIÉS

permettant saisie et calcul des notes et déclaration trimestrielle à l'IRCEC en dépôt EDI

RÉGULARISATION DE L'ASSURANCE VIEILLESSE EN CAS DE VERSEMENT DE SALAIRE

DÉCLARATION TRIMESTRIELLE ET ANNUELLE À L'URSSAF EN DÉPÔT EDI

NOTES DE DROITS D'AUTEURS ET SACD

DÉCLARATION TRIMESTRIELLE ET ANNUELLE À L'URSSAF EN DÉPÔT EDI



GHS



La Paie
par GHS



sPAIEctacle
par GHS

CATALOGUE FORMATION 2025

**Formation paie du secteur
culturel**

-

**Formation paie
des contrats courts**

(HCR, animation, instituts de
sondage, organismes de formation)

01 53 34 25 25
formation@ghs.fr

www.ghs.fr